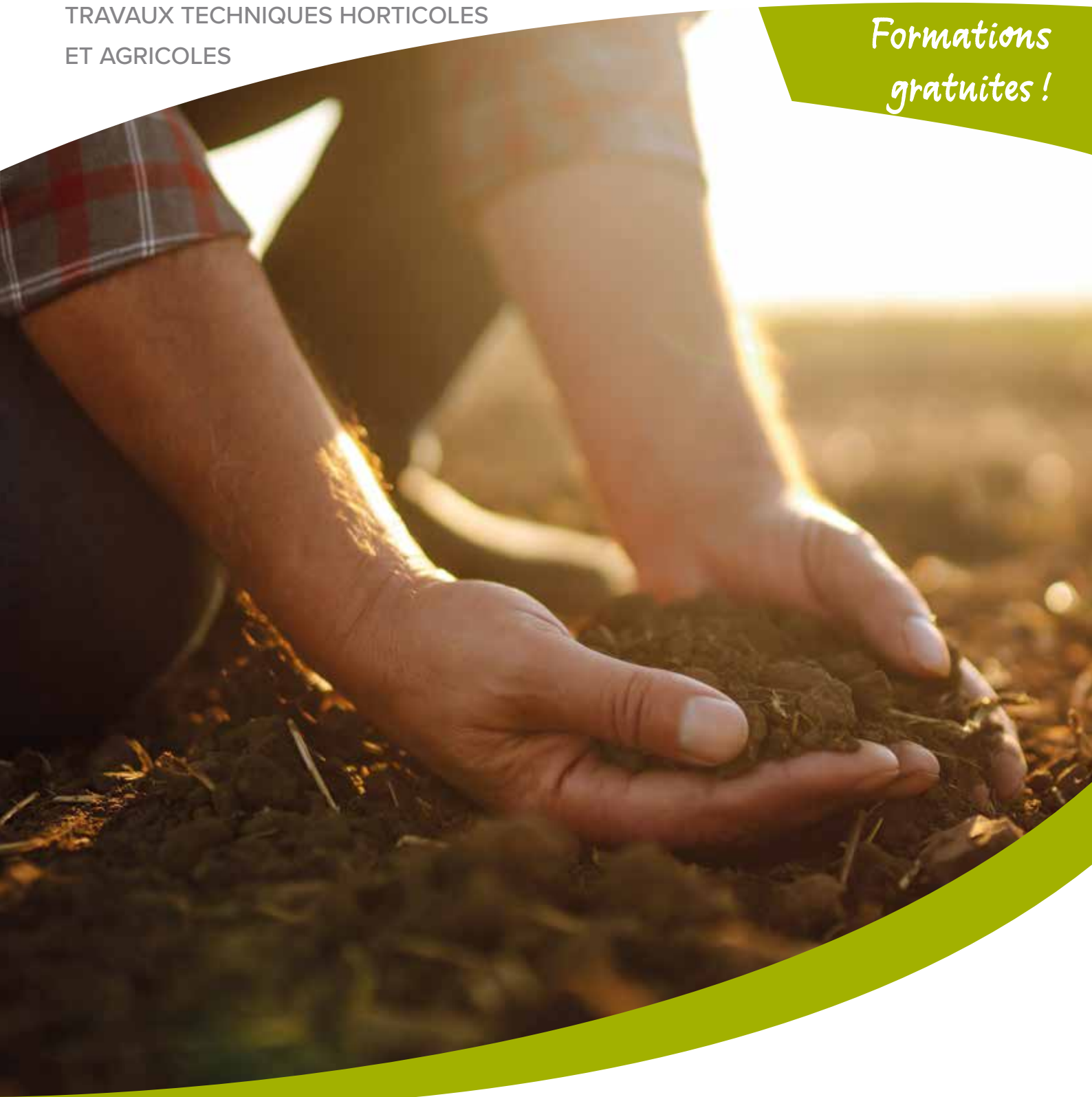


PHYTOLICENCE
PRÉVENTION SÉCURITÉ
HORTICULTURE
AGRICULTURE
PARCS ET JARDINS
TRAVAUX TECHNIQUES HORTICOLES
ET AGRICOLES

FORMATIONS 2025 - 2026

*Formations
gratuites !*



**Mission Wallonne
des Secteurs Verts**



Nouvelle saison, nouvelles opportunités de formation !

Nous sommes heureux et enthousiastes de vous retrouver pour cette saison 2025–2026, placée sous le signe de l'apprentissage et du développement professionnel.

Employeurs et ouvriers des secteurs verts, cette nouvelle année vous propose un large éventail de formations adaptées à vos besoins.

Nos formations sont destinées à tous les ouvriers et apprentis relevant des commissions paritaires CP 132, CP 144, CP 145 et CP 145.04. Dans la majorité des cas, elles sont **gratuites**, avec **remboursement du salaire** pour la journée de formation.

Les indépendants et les personnes issues d'autres secteurs peuvent également y participer (dans la limite des places disponibles), moyennant une **participation forfaitaire de 150 € par jour**.

À noter : **les employeurs inscrivant leurs ouvriers à nos formations sont les bienvenus pour également y participer gratuitement.**

Retrouvez le calendrier des formations, régulièrement mis à jour, ainsi que le formulaire d'inscription sur notre site : www.secteursverts.be.

Nous vous souhaitons une excellente saison de formation !

Pour toute question ou demande d'information, n'hésitez pas à nous contacter à :
info@secteursverts.be

L'Equipe de la Mission Wallonne des Secteurs Verts.

Vers le catalogue en ligne



Présentation	p 4
Service PreventAgri.....	p 4

Organisation et formations.....	p 5
Conditions d'inscription et désistement.....	p 6

Phytolice

FORMATIONS INITIALES PHYTOLICENSE

- Formation initiale P1..... p 9
- Formation initiale P2..... p 9

FORMATIONS CONTINUES PHYTOLICENSE

- Journée phytolice à 3 points..... p 10
- Comment réagir face à un accident avec un PPP et comment l'éviter p 10

- Protection des utilisateurs de PPP et gestion du stockage p 10
- Réglage et entretien du matériel de pulvérisation horticole p 10
- Réglage et entretien des pulvérisateurs à rampe..... p 10
- Utiliser le matériel de désherbage alternatif en sécurité..... p 11
- Méthodes de désherbage alternatives..... p 11

Formations obligatoires

- **NOUVEAU !** Formation de base en sécurité sur les chantiers temporaires ou mobiles..... p 13
- Permis G..... p 13
- Formation continue obligatoire des chauffeurs de poids lourds p 13
- Conseiller en prévention (niveau 3)..... p 13
- Connaissance sur les risques électriques BA4 p 14

- Connaissance sur les risques électriques, personnes qualifiées BA5..... p 14
- Equipier de première intervention (en cas d'incendie) p 14-15
- Brevet de secourisme p 15
- Recyclage du brevet de secourisme p 15
- Conduire et utiliser un chariot élévateur p 16
- Tutorat p 16

Prévention sécurité

- Intervention en sécurité sur une victime d'accident.... p 18
- Votre corps, votre principal outil de travail, préservez-le !..... p 18
- Santé et sécurité dans les entreprises de parcs et jardins..... p 18
- Formation de base VCA pour les travailleurs opérationnels p 18
- Travail en hauteur..... p 18

- Diversité culturelle, intégration dans l'entreprise p 19
- Gestion des relations de travail..... p 19
- **NOUVEAU !** La gestion du stress p 19
- La communication, entre écoute et prise de parole.... p 19
- **NOUVEAU !** Développez une communication efficace avec les clients p 20
- Les suites d'un accident grave et la prévention des risques d'accident..... p 20

Connaissances générales

- **NOUVEAU !** Prise de photos de vos chantiers avec un smartphone..... p 22
- Bien gérer ses émotions au travail..... p 22
- Comment garder sa motivation au travail p 22
- Mathématiques contextualisées métier : calculs professionnels..... p 22

FORMATIONS EN LIGNE

- Leadership..... p 24
- Gestion du temps - faire la paix avec le temps..... p 24-25
- Développer son assertivité p 25
- Gestion du stress..... p 26

- Compte-rendu oral des travaux effectués (oral et écrit)..... p 23
- Démystifier l'outil informatique..... p 23
- Utilisation des programmes bureautiques..... p 23
- Les réseaux sociaux p 23-24



Conduite d'engins

- Utilisation et conduite d'une mini pellep 28
- Utilisation d'un télescopique
et d'un chargeur articulép 28
- Utilisation de la nacelle en sécurité.....p 28
- Conduite d'un tracteur horticolep 28
- Conduite d'un chargeur articulé.....p 28
- Perfectionnement et approfondissement
de la conduite d'un tracteurp 29
- Conduire et utiliser des petits engins
de chantierp 29

Entretien et mécanique

- Entretien et réglage des machines agricoles (presse,
épandeur, herse)p 31
- Mécanique de base du matériel de parcs et jardinsp 31
- Soudage, technique de base.....p 31

Plantes et sol

- Technique de multiplication des arbustes ornementaux,
conifères et plantes vivacesp 33
- La culture du sapin de Noël.....p 33
- Création, pose et entretien des gazonsp 33
- Gestion des gazonsp 33
- Techniques de plantationp 33
- La nutrition des plantes.....p 34
- Connaissance et reconnaissance des plantes
annuelles et vivaces.....p 34
- Connaissance des arbustes ornementaux,
technique de taille et d'entretien.....p 34
- Multiplication des végétaux ligneux.....p 34
- Connaître le sol, le préserver et l'améliorer.....p 34
- Reconnaître et lutter contre les plantes invasives.....p 35
- Reconnaissance des adventices et lutte contre celles-ci
+ désherbage alternatif.....p 35
- Problématique des végétaux déstabilisant
les maçonneries anciennesp 35
- La technique de la pierre sèche.....p 35
- Introduction à la conservation des jardins
historiquesp 35
- Maîtriser la végétation des cimetières et des lieux
de mémoire.....p 36
- Réalisation de haie à croisillons en saule vivant.....p 36
- Réalisation de plessis ou palissade en saule secp 36
- **NOUVEAU !** La législation sur les arbres
remarquablesp 36
- **NOUVEAU !** La physiologie et le fonctionnement
de l'arbrep 36
- **NOUVEAU !** Analyse visuelle de l'arbre et évaluation
de l'état phytosanitaire (approche VTA).....p 36
- **NOUVEAU !** Les champignons lignivoresp 36

Horticulture

- Lutte biologique en horticulture sous abri.....p 38
- Restructuration et taille de verger hautes tigesp 38
- LA CULTURE DE LA FRAISE**
- MODULE 1 : Généralités, culture de pleine terre.....p 38
- MODULE 2 : Culture hors solp 39
- MODULE 3 : Maladie et ravageurs.....p 39
- MODULE 4 : Culture de la framboise et
de la groseillep 39
- MODULE 5 : Culture de la myrtille, maladies et ravageurs
des petits fruitsp 39

Élagage

- Élagage, présentationp 41
- Utilisation de la tronçonneuse en sécuritép 42
- MODULE 1 : Sécurité dans les opérations d'élagage ..p 42
- MODULE 2 : Techniques de taille, théoriep 42
- MODULE 3 : Homme de pied en entreprise de parcs
et jardinsp 42-43
- MODULE 4 : Abattage en directp 43
- MODULE 5 : Taille de formationp 43
- MODULE 6 : Diagnostic méthodologique.....p 43
- MODULE 7 : Gestion des arbres lors de travaux
de construction.....p 44
- MODULE 8 : Gestion de l'arbre urbainp 44
- MODULE 9 : Techniques de plantations.....p 44
- MODULE 10 : Gestion du patrimoine arborép 44

Parcs et jardins

- Initiation à l'éclairage extérieur de jardin p 46
- Utilisation de la débroussailleuse en sécurité p 46
- Utilisation de la tronçonneuse en sécurité p 46
- Utilisation et entretien du matériel de parcs et jardins..... p 46
- Aménagement de terrasses en bois p 46-47
- Création et entretien de toitures végétalisées..... p 47
- Pose de clôture (Module 1) en treillis p 47
- Pose de clôture (Module 2) en treillis rigides, palissades et portiques p 47
- Entretien, création et taille des haies..... p 47

- Taille d'arbustes ornementaux p 48
- Taille des arbres fruitiers au jardin..... p 48
- Lecture de plan et piquetage..... p 48
- Créer et entretenir un plan d'eau p 48
- **NOUVEAU !** Etangs et techniques de lagunage p 48
- Création et entretien d'étangs de baignade p 49
- Maçonnerie paysagère p 49
- Pavage, dallage p 49
- La soudure au jardin p 49
- Montage de murs en pierres sèches p 49

Agriculture

- Tonte du bétail : ovins et bovins..... p 51
- Nutrition bovine..... p 51
- Soins des pattes..... p 51
- La traite p 51
- Utilisation d'une salle de traite et maintien de la qualité du lait..... p 51
- Utilisation d'un robot de traite..... p 52
- Insémination artificielle p 52
- Réglage des semoirs p 52

- Utilisation d'une mélangeuse..... p 52
- Manipulation des bovins avec simplicité et en sécurité..... p 52
- Usage des biocides (désinfectants, rodenticides) en agriculture p 52
- Préparation du bétail au concours..... p 53
- Initiation à l'agroforesterie p 53

Vers le catalogue en ligne



Présentation

La Mission wallonne des secteurs verts : votre partenaire formation

La Mission wallonne des secteurs verts ASBL représente les partenaires sociaux ainsi que les fonds sectoriels en charge de la formation continue des salariés relevant des quatre commissions paritaires suivantes :

- **CP 132** – Travaux techniques agricoles et horticoles
- **CP 144** – Agriculture
- **CP 145** – Horticulture
- **CP 145.04** – Aménagement et entretien des parcs et jardins

En tant qu'interlocuteur de référence, la Mission wallonne des secteurs verts assure la coordination et l'organisation des formations destinées aux travailleurs de ces secteurs. Elle propose un programme varié et adapté aux besoins du terrain. Les quatre secteurs prennent en charge le financement des formations ainsi que le remboursement des salaires pour leurs ouvriers.

La Mission wallonne des secteurs verts est également à vos côtés pour :

- La sécurité et la prévention via PreventAgri
- L'outplacement
- Les contrats d'apprentissage

Service PreventAgri

PreventAgri : la sécurité au cœur de vos activités

PreventAgri est un service de la Mission wallonne des secteurs verts, dédié à la promotion de la santé et de la sécurité des travailleurs dans les secteurs de l'agriculture, de l'horticulture, des parcs et jardins et des travaux techniques.

Grâce au soutien des partenaires sociaux et de la Wallonie, tous les services de PreventAgri sont :

- Gratuits
- Confidentiels
- Non contraignants

✓ Conseils sur le terrain : en exploitation ou sur chantier

Sur simple demande, PreventAgri se déplace dans votre entreprise ou sur chantier pour évaluer les mesures de sécurité mises en place.

Les conseils peuvent porter sur l'ensemble de l'exploitation ou sur des aspects plus spécifiques.

Quelques exemples de thématiques abordées :

- Prévention des troubles musculosquelettiques (TMS : dos, épaules, etc.)
- Sécurité liée à l'utilisation des machines
- Aménagement des locaux phytosanitaires
- Contention des bovins
- Prévention des incendies
- ... et bien d'autres aspects essentiels pour protéger vos équipes !

🎓 Formations, conférences et actions de sensibilisation

Les accidents de travail sont souvent liés aux **gestes répétés** ou aux **habitudes de travail**.

PreventAgri propose des **formations** et **conférences** pour :

- **Sensibiliser** les travailleurs
- **Informer** sur les risques spécifiques aux métiers des secteurs
- **Former** à la prévention et aux bonnes pratiques

Les organisations professionnelles peuvent faire appel à PreventAgri pour organiser des événements sur mesure.



Un centre de ressources techniques en sécurité

Vous avez des questions sur la sécurité au travail ?

Vous cherchez des fiches de poste, des informations sur vos obligations légales ou un plan de prévention à mettre en place ?

PreventAgri vous accompagne avec des conseils personnalisés et des ressources adaptées à votre réalité de terrain.

Contactez-nous

 Téléphone : **065 61 13 70** (option 2)

 Email : **info@preventagri.be**

Organisation des formations

Modalités d'organisation des formations

Les formations proposées par la **Mission wallonne des secteurs verts** sont organisées selon **trois formules**, afin de répondre au mieux aux besoins du terrain :

Formations programmées

Le présent catalogue reprend la liste complète des formations ainsi que leur programme détaillé.

✓ **Gratuité :**

La majorité des formations sont **gratuites** pour :

- Les salariés des secteurs concernés dont le salaire est également remboursé durant la formation
- Les apprentis en contrat d'alternance
- Les salariés des CP 329.02 et CP 333
- Les demandeurs d'emploi
- Les enseignants ayant une charge de cours pratique dans une structure d'enseignement agricole ou horticole

!! Les formations liées à l'obtention d'un **permis de conduire** s'adressent uniquement aux **ouvriers de nos secteurs**. Elles sont **payantes**, mais bénéficient d'une **intervention forfaitaire de 50 €** par participant sur présentation du permis de conduire. Les cours théoriques peuvent, eux, être pris en charge totalement. Le coût concernant **le permis G**, quant à lui, est remboursé à 75 % (avec un maximum de 750 €) sur présentation de la facture.

Autres publics :

Les employeurs, indépendants ou toute personne ne relevant pas des catégories ci-dessus peuvent également y participer, moyennant une participation aux frais fixée à 150 € par jour et par participant, pour la majorité des formations. Cependant, un employeur inscrivant ses ouvriers peut également participer à la formation gratuitement.

Formations à la demande

Vous ne trouvez pas une thématique dans notre catalogue ?

Un employeur peut **formuler une demande spécifique** pour une formation adaptée à ses besoins.

► **Comment ça fonctionne ?**

- L'employeur contacte la Mission wallonne pour décrire le besoin.
- Dès que 5 ouvriers du secteur sont intéressés, nous lançons la formation.
- Les conditions de participation sont identiques à celles des formations programmées.

Formations sur site

Un employeur a identifié une formation en externe et souhaite y inscrire ses travailleurs ?

Il peut également **bénéficier de l'intervention des fonds de sécurité d'existence**.

Dans ce cas, la demande est à introduire, avant la signature de devis, auprès de la Mission Wallonne, qui évaluera les conditions de prise en charge.

Toutes les demandes : **inscription@secteursverts.be**

Conditions d'inscription et désistement

Seul l'employeur peut inscrire ses ouvriers. Pour se faire, il faudra vous munir du nom, prénom, registre national, commission paritaire ainsi que le statut de vos salariés (ouvrier ou apprenti).

L'inscription aux formations est souhaitée au plus tard 15 jours avant son début.

Il est demandé aux participants de respecter les horaires établis.

Les désistements doivent être introduits au plus tard 10 jours avant le début de la formation.

Sauf circonstances exceptionnelles, une pénalité de 150 € peut être imposée en cas de désistement tardif ou d'absence non justifiée.

Comment s'inscrire?

Deux méthodes pour les inscriptions :

1. Méthode simple, rapide et efficace. En vous rendant sur notre site : **www.secteursverts.be** dans l'onglet « **inscriptions aux formations** ». Cette démarche évite au maximum les erreurs et surtout retiens vos coordonnées ainsi que celles de vos salariés pour les formations futures.

2. Par mail avec l'intitulé et la date de formation ainsi que le nom, prénom, registre national, commission paritaire et statut de vos salariés : **inscription@secteursverts.be**

Nous vous recommandons de vous inscrire en ligne, les dates sont mises à jour très régulièrement.



La Mission Wallonne des Secteurs Verts a un accord avec CEFORA pour la formation continue des salariés.

Tous les salariés des commissions paritaires 132, 144, 145 et 145.04 ont accès au catalogue de formation de CEFORA et peuvent participer à ces formations gratuitement.

Pour cela il est nécessaire de s'inscrire sur le site internet : www.cevora.be

En résumé

CONDITIONS D'INSCRIPTION & DÉSISTEMENT

Qui peut inscrire ?

- ➔ Uniquement l'employeur / indépendant
- ➔ Infos nécessaires :
 - Nom & prénom
 - Registre national
 - Commission paritaire
 - Statut (ouvrier, apprenti, indépendant...)

- ➔ Délai d'inscription
 - 15 jours avant le début de la formation

- ➔ Désistement
 - Annulation au + tard 10 jours avant la formation

- En cas d'absence injustifiée ou désistement tardif : Pénalité de 150 € (sauf cas exceptionnel)

INSCRIPTIONS – 2 MÉTHODES :

- ➔ 1. En ligne (RECOMMANDÉ)
www.secteursverts.be

Onglet « Inscriptions aux formations »

- ✓ Rapide
- ✓ Moins d'erreurs
- ✓ Coordonnées enregistrées pour le futur
- ✓ Dates mises à jour régulièrement

- ➔ 2. Par email
inscription@secteursverts.be

- Indiquez :
- Intitulé + date de la formation
 - Infos de chaque participant



1. Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») régissent les relations contractuelles entre La Mission Wallonne des Secteurs Verts, établi au 6 rue du Rabiseau à 6220 Fleurus, inscrit à la BCE sous le numéro 0867.368.456, (ci-après « le Prestataire »), et toute personne physique ou morale (ci-après « le Client ») souhaitant acheter une formation proposée par le Prestataire.

2. Formations proposées

Le Prestataire propose des formations continue en ligne et/ou présentielle dans les domaines des secteurs verts : parcs et jardins, horticulture, agriculture, sécurité et bien-être, administratif. Le contenu, les objectifs, la durée, le nombre de participants min-max et le lieu sont détaillés dans les fiches descriptives disponibles sur notre site internet (www.secteursverts.be) ainsi que notre catalogue annuel.

3. Inscription et acceptation

Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV.

L'inscription à une formation est effective après réception du bulletin d'inscription et de la confirmation écrite du Prestataire. Le Client devra obligatoirement fournir noms, prénoms, fonction ainsi que la commission paritaire et le registre national de chaque participant.

Le Prestataire se réserve le droit de refuser une inscription pour motif légitime.

4. Conditions d'organisation / matérielles

Si la formation en question est hors catalogue / programmation, il sera convenu d' un commun accord le lieu, la date et le matériel nécessaire.

5. Prix et modalités de paiement

Les prix sont exprimés en euros, toutes taxes comprises.

Le prix comprendra, sauf accord contraire ; la formation, la salle ainsi que l'ensemble des documents (syllabus, attestation de participation,...).

Si un solde est dû, selon accord préalable et devis, ce dernier sera exigible à la réception de la facture.

Le règlement du coût de la formation s'effectue par virement bancaire aux coordonnées figurant sur la facture.

En cas de retard de paiement, des pénalités seront dues conformément à la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement.

6. Conditions d'annulation

Par le Client : Toute annulation doit être notifiée par écrit.

Si l'annulation intervient plus de 10 jours avant le début de la formation : aucun frais ne sera facturé.

Moins de 10 jours ou absence le jour J : sauf circonstances exceptionnelles (les conditions météo n'en font pas partie), le montant total de participation sera dû.

Par le Prestataire : En cas d'annulation par le Prestataire (manque de participants, empêchement du formateur...), le Client sera intégralement remboursé si éligible.

Aucun dédommagement complémentaire ne pourra être exigé.

Les formations seront confirmées ou annulées minimum 5 jours avant le début de la formation.

7. Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques remis au Client ainsi que les données diffusées lors de la formation sont protégés par le droit d'auteur et appartiennent à la Mission Wallonne des Secteurs Verts. Toute reproduction, diffusion ou exploitation, même partielle, sans autorisation écrite préalable est strictement interdite.

8. Responsabilité

Le Prestataire s'engage à fournir les formations avec professionnalisme.

Il ne saurait être tenu responsable d'un échec à un examen, d'un usage inapproprié des connaissances acquises ou de tout dommage indirect.

Il est attendu du Client et des participants de respecter le(s) formateur(s), les locaux, le matériel ainsi que les autres participants.

9. Données personnelles

Les données collectées dans le cadre des inscriptions sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les données personnelles ne sont uniquement utilisées que pour la gestion administrative de la formation, le remboursement des salaires ainsi que l'information des formations à venir.

10. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit belge. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Charleroi seront compétents.

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») régissent les relations contractuelles entre La Mission Wallonne des Secteurs Verts, établi au 6 rue du Rabiseau à 6220 Fleurus, inscrit à la BCE sous le numéro 0867.368.456, (ci-après « le Prestataire »), et toute personne physique ou morale (ci-après « le Client ») souhaitant acheter une formation proposée par le Prestataire.

2. Formations proposées

Le Prestataire propose des formations continue en ligne et/ou présentielle dans les domaines des secteurs verts : parcs et jardins, horticulture, agriculture, sécurité et bien-être, administratif. Le contenu, les objectifs, la durée, le nombre de participants min-max et le lieu sont détaillés dans les fiches descriptives disponibles sur notre site internet (www.secteursverts.be) ainsi que notre catalogue annuel.

3. Inscription et acceptation

Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV.

L'inscription à une formation est effective après réception du bulletin d'inscription, de la confirmation écrite du Prestataire et surtout de la réception du paiement de 50% de la facture/devis. Le Client devra obligatoirement fournir noms, prénoms, fonction ainsi que la commission paritaire de chaque participant.

Le Prestataire se réserve le droit de refuser une inscription pour motif légitime.

4. Conditions d'organisation / matérielles

Si la formation en question est hors catalogue / programmation, il sera convenu d' un commun accord le lieu, la date et le matériel nécessaire.

5. Prix et modalités de paiement

Les prix sont exprimés en euros, toutes taxes comprises.

Le prix comprendra, sauf accord contraire ; la formation, la salle ainsi que l'ensemble des documents (syllabus, attestation de participation,...).

L'avance est exigible à la réception du devis et fait office de confirmation. Le solde, lui, est exigible à la réception de la facture.

Le règlement de l'avance et du solde du coût de la formation s'effectue par virement bancaire aux coordonnées figurant sur la facture.

En cas de retard de paiement, des pénalités seront dues conformément à la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement.

6. Conditions d'annulation

Par le Client : Toute annulation doit être notifiée par écrit.

Si l'annulation intervient plus de 10 jours avant le début de la formation, aucun frais ne sera facturé. Sauf circonstances exceptionnelles (les conditions météo n'en font pas partie), le montant total de participation sera dû.

Moins de 10 jours ou absence le jour J : le montant total de participation sera dû et facturé.

Par le Prestataire : En cas d'annulation par le Prestataire (manque de participants, empêchement du formateur...), le Client sera intégralement remboursé si éligible.

Aucun dédommagement complémentaire ne pourra être exigé.

Les formations seront confirmées ou annulées minimum 5 jours avant le début de la formation.

7. Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques remis au Client ainsi que les données diffusées lors de la formation sont protégés par le droit d'auteur et appartiennent à la Mission Wallonne des Secteurs Verts. Toute reproduction, diffusion ou exploitation, même partielle, sans autorisation écrite préalable est strictement interdite.

8. Responsabilité

Le Prestataire s'engage à fournir les formations avec professionnalisme. Il ne saurait être tenu responsable d'un échec à un examen, d'un usage inapproprié des connaissances acquises ou de tout dommage indirect.

Il est attendu du Client et des participants de respecter le(s) formateur(s), les locaux, le matériel ainsi que les autres participants.

9. Données personnelles

Les données collectées dans le cadre des inscriptions sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les données personnelles ne sont uniquement utilisées que pour la gestion administrative de la formation ainsi que l'information des formations à venir.

10. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit belge. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Charleroi seront compétents.

Phytolice



La Phytolice est **obligatoire depuis le 25/11/2015** pour toutes les personnes qui :

- achètent, stockent ou utilisent des produits phytopharmaceutiques à usage professionnel ou des adjuvants dans le cadre de leur activité professionnelle ;
- donnent des conseils sur les produits phytopharmaceutiques ou les adjuvants ;
- distribuent ou vendent des produits phytopharmaceutiques ou des adjuvants.

Une Phytolice ne peut être accordée qu'à une personne physique.

Si vous travaillez pour une personne morale, vous devez soumettre la demande en votre propre nom.

Il en existe 5 types :

- NP : Distribution/Conseil de produits à usage non professionnel
- P1 : Assistant usage professionnel
- P2 : Usage professionnel
- P3 : Distribution/Conseil de produits à usage professionnel
(une licence P3 permet aussi de réaliser les tâches d'une licence NP, P1 et P2)
- PS : Usage professionnel spécifique

Nous organisons 2 formations initiales avec le passage d'examen Phytolice : la P1, P2.

Formations initiales phytolice

► FORMATION INITIALE P1

Cette formation a pour but de préparer et de passer l'examen phytolice P1

Durée : 2 jours

► 23 et 24/02/2026

GEMBLOUX

Un examen sera possible à la suite de la formation le 24/02/2026

► 26 et 27/03/2026

GEMBLOUX

Un examen sera possible à la suite de la formation le 27/03/2026

► FORMATION INITIALE P2

Cette formation a pour but de préparer et de passer l'examen phytolice P2

Durée : 8 jours

► Les 03, 04, 09, 10, 16
et 17/02/2026

FLEURUS

+ 23 et 24/02/2026

GEMBLOUX

Un examen sera possible à la suite de la formation le 24/02/2026

► Les 02, 06, 09, 10, 16, 17
et 26/03/2026

FLEURUS

+ 27/03/2026

GEMBLOUX

Un examen sera possible à la suite de la formation le 27/03/2026

► FORMATIONS CONTINUES PHYTOLICE

Si vous êtes en possession d'une phytolice, celle-ci a une date de fin de validité.

Afin de pouvoir la renouveler et être en ordre pour la suite, il vous faut suivre des formations continues pour acquérir un certain nombre d'unité en fonction de votre phytolice.

Pour la NP : 2 unités

Pour la P1 : 3 unités

Pour la P2 : 4 unités

Pour la P3 : 6 unités

Vous trouverez ci-dessous les thèmes de formation continues que nous avons fait agréer avec le nombre d'unités correspondant.

► JOURNÉE PHYTOLICE À 3 POINTS

Cette journée se compose de **3 modules de formation continue de 2 h**

► 02/02/2026	FLEURUS
► 11/03/2026	FLEURUS

- Réglage et entretien du matériel de pulvérisation horticole
- Protection des utilisateurs de PPP et gestion du stockage
- Comment réagir face à un accident avec un PPP et comment l'éviter

► COMMENT RÉAGIR FACE À UN ACCIDENT AVEC UN PPP ET COMMENT L'ÉVITER

Durée : 2 h

1 Unité pour les NP, P1, P2 et P3

La formation va développer les compétences suivantes :

- savoir identifier les risques et dangers des produits phytopharmaceutiques
- savoir réagir efficacement face à un accident (éviter le suraccident, qui et comment alerter les secours)
- connaître les gestes de premiers secours dans les divers scénarios d'accidents
- mettre en œuvre des actions de prévention et de protection destinés à éviter les accidents

► PROTECTION DES UTILISATEURS DE PPP ET GESTION DU STOCKAGE

Durée 2 h

1 Unité pour les NP, P1, P2 et P3

Au terme de cette formation l'apprenant sera capable d'évaluer les risques pour la santé lorsqu'il utilise des produits phyto et de se protéger en utilisant les moyens de prévention adéquats.
Il sera capable d'organiser son local phyto.

► RÉGLAGE ET ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE PULVÉRISATION HORTICOLE

Durée 2 h

1 Unité pour les P1, P2, P3

- Stockage des produits phytopharmaceutiques
- Préparation du pulvérisateur
- Réalisation du traitement
- Nettoyage du pulvérisateur
- Port des EPI

► RÉGLAGE ET ENTRETIEN DES PULVÉRISATEURS À RAMPE

Durée 2 h

1 Unité pour les P1, P2, P3

- La formation va développer la maîtrise du matériel de pulvérisation à rampe (choix des buses, systèmes de régulation et entretien).
- Préparation du pulvérisateur
- Réalisation du traitement
- Nettoyage du pulvérisateur
- Port des EPI

► UTILISER LE MATÉRIEL DE DÉSHÉBAGE ALTERNATIF EN SÉCURITÉ

Durée 2 h

1 Unité pour les P1, P2, P3

Ce module est destiné à mettre en avant l'utilisation en sécurité des différentes alternatives aux désherbage chimique :

- Avantages et inconvénients des différentes méthodes
- Dangers et risques de ces outils
- Comment organiser la sécurité autour de ces machines
- Comment choisir la bonne alternative ou la bonne machine/outil en fonction des risques
- Retours d'expérience

► MÉTHODES DE DÉSHÉBAGE ALTERNATIVES

► 13/01/2026 ATH

Durée 7 h

1 Unité pour les P1, P2, P3

Compte tenu, d'une part, de la législation qui limite aujourd'hui très fortement l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sur les lieux publics, et d'autre part, de l'imperméabilité de la majorité des surfaces traitées (trottoirs, parkings,), donc du risque élevé pour l'environnement, les moyens de désherbage alternatifs sont devenus, en effet, incontournables.

Contenu :

- Introduction à la gestion différenciée
- Qu'est-ce qu'une mauvaise herbe ?
- Quelles sont les nuisances créées par les mauvaises herbes ?
- « Utilités », caractéristiques de certaines mauvaises herbes
- Impacts des pesticides chimiques sur l'environnement et la santé
- Réglementation en Région wallonne
- Description des méthodes alternatives
- Plan de désherbage
- Aménagements et conception
- Étude d'un lieu sur le terrain (cimetière...)

Vers le catalogue en ligne



Formations obligatoires



NOUVEAU!

► FORMATION DE BASE EN SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS TEMPORAIRES OU MOBILES

La formation doit fournir aux participants les aptitudes et connaissances de base en matière de prévention et de protection sur les chantiers, plus particulièrement à propos :

- Des principes légaux et de la hiérarchie des mesures de prévention
- De l'importance de l'analyse des risques avant le début des travaux
- Des mesures préventives possibles en cas de risques sur le chantier
- De la mise en sécurité du lieu de travail et le cas échéant de l'installation
- Des panneaux d'obligation, d'interdiction et d'avertissement
- Des équipements de protection individuelle adaptés pour l'exécution d'une tâche
- Du travail en toute sécurité avec des engins de levage, du matériel d'élingage, des engins fixes et portatifs, ainsi qu'avec de l'outillage à main
- Des mesures de prévention nécessaires lors de l'exécution de travaux en hauteur
- Des pictogrammes des produits et propriétés dangereuses
- Des risques et mesures de prévention lors de travaux avec des produits aux propriétés dangereuses
- Des mesures de prévention relatives aux risques liés aux installations de chantier électriques
- Du comportement adéquat en cas d'incendie sur le chantier
- Des procédures d'urgence sur le chantier
- De l'importance du comportement, de l'ordre et de la propreté pour travailler en toute sécurité sur le chantier

► 08/12/2025	FLEURUS
► 26/01/2026	FLEURUS
► 23/02/2026	FLEURUS
► 04/03/2026	FLEURUS

► PERMIS G

Formation à faire auprès d'un centre agréé / Non organisé par la MWSV

Formation théorique + formation pratique + passage de l'examen. Ce permis est destiné aux salariés de l'agriculture ou de l'horticulture. Les fonds remboursent, sur présentation de **la facture d'un centre agréé** et du permis, 75 % du coût de la formation avec un maximum de 750 € par personne.

Contenu :

- Connaissance théorique de la sécurité routière
- Connaissance mécanique et technique du véhicule
- Conduite sur route
- Manoeuvre avec benne
- Présentation à l'examen

► FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE DES CHAUFFEURS DE POIDS LOURDS

Suite à la directive européenne du 04/05/2007, la formation continue obligatoire des chauffeurs de véhicules de plus de 3,5 T (catégories C, C+E) est devenue obligatoire en Belgique depuis le 09/09/2009.

La formation doit compter 5 jours de 7 h effectives de formation sur une période de 5 ans.

Depuis 2017, un nouveau cycle de formation a été mis en place. Afin de valider votre permis CE et DE, vous devez suivre 5 formations, parmi lesquelles trois sont imposées :

- Formation tachygraphe
- Formation en sécurité (à choisir entre : code de la route, secourisme, gestion du stress, communication)
- Formation pratique 4h de théorie, suivies de 3h de pratique. Un formateur est prévu par chauffeur durant 3h

► CONSEILLER EN PRÉVENTION (NIVEAU 3)

Durée : 6 jours

Groupe cible :

Les petites entreprises et organisations dans lesquelles la fonction de conseiller en prévention est exercée par l'employeur lui-même ou par une personne désignée à ce titre par ce dernier.

Contenu :

Au cours de cette formation, un aperçu est donné des principaux aspects du bien-être au travail et de l'ensemble des tâches du conseiller en prévention interne. Le programme est orienté sur l'organisation et le fonctionnement du service interne pour la prévention et la protection au travail.

Divers thèmes et les tâches du service interne sont abordés au moyen d'un système de gestion. Les cours thématiques approfondissent des domaines comme l'ergonomie, les aspects psychosociaux, la sécurité incendie et le planning d'urgence. A l'issue d'une évaluation, un certificat répondant à cette obligation de formation (A.R. du 17 mai 2007) est délivré aux participants.

► CONNAISSANCE SUR LES RISQUES ÉLECTRIQUES BA4

Durée : 1 jour

La compétence des personnes qui est codifiée sous BA4 est attribuée aux travailleurs par l'employeur. La diversité de cette attribution selon le type d'installation électrique ou le type de travaux pour lesquels cette compétence est valable doit être déterminée. L'appréciation de cette compétence chez les personnes électriciens ou non doit tenir compte des connaissances des travailleurs relatives aux risques qui sont occasionnés par les installations électriques, acquises par la formation ou par expérience au sein ou à l'extérieur de l'institution de l'employeur.

► 27/01/2026	
► 08/04/2026	LIÈGE
► 29/06/2026	
► 13/03/2026	
► 20/04/2026	VERVIERS
► 19/05/2026	
► 06/02/2026	VILLERS-LE-BOUILLET

Objectifs :

- Gérer les risques et les dangers à proximité des installations électriques, maîtriser le risque électrique, être capable de travailler en équipe sous la surveillance d'un BA5.
- Connaître les risques liés au travail sur/à proximité d'installations électriques
- Etre capable de travailler en sécurité en appliquant les consignes établies
- Etre capable de signaler toute anomalie sécurité, se protéger dans les cas où la sécurité n'est plus assurée.

► CONNAISSANCE SUR LES RISQUES ÉLECTRIQUES, PERSONNES QUALIFIÉES BA5

Durée : 1 jour

Agents des services techniques (électriciens ou autres techniciens) amenés à encadrer leurs collègues BA4 (en gérant la sécurité du chantier par rapport aux risques électriques) ou à travailler de façon isolée et autonome (en assurant leur propre sécurité au travers d'une gestion autonome des risques électriques). Opérateurs responsables d'opérations de réarmement, de maintenance ou de réparation.

► 16/01/2026	LIÈGE
► 26/05/2026	
► 16/03/2026	VERVIERS
► 17/04/2026	
► 19/06/2026	VILLERS-LE-BOUILLET

Objectifs :

- **Evaluer** et gérer les risques et les dangers du courant électrique, **maîtriser le risque électrique**, être **capable d'assurer et d'encadrer la sécurité électrique d'un chantier**, être **capable de travail seul en sécurité**.
- **Identifier, évaluer, gérer** seul les risques liés au travail sur/à proximité d'installations électriques
- Etre capable de travailler en sécurité en tant qu'exécutant isolé / surveillant de chantier (**Gestion autonome de la sécurité électrique** du chantier) chef d'équipe (gestion de la sécurité électrique du chantier, **encadrement des collègues BA4**)
- Etre capable d'appliquer pour soi-même / pour son équipe, les principes de prévention liés à la gestion du risque électrique

► EQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION (EN CAS D'INCENDIE)

Durée : 1 jour

Gérer efficacement les premiers instants d'un sinistre en attendant l'arrivée des secours professionnels relève de la responsabilité des équipiers de première intervention. Ce rôle va s'articuler entre la lutte des premiers instants contre l'incendie, le sauvetage de personnes ou encore l'appel des secours. Tout cela en respectant strictement un ensemble de consignes de sécurité dans des situations pénibles de stress ambiant, de chaleur, de fumée et de bruit souvent impressionnants.

► 27/01/2026	
► 11/03/2026	
► 10/04/2026	LIÈGE
► 19/05/2026	
► 12/06/2026	

C'est donc une fonction nécessitant un apprentissage cognitif mais également émotionnel qui sera mis en œuvre pour préparer concrètement les personnes qui mèneront ces interventions.

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre et appliquer les règles de prévention en matière d'incendie.
- Décider de l'utilisation des moyens de lutte les plus appropriés au sinistre.
- Evaluer la gravité d'un sinistre, faire un bilan précis et entamer le cas échéant des manœuvres de sauvetage et d'évacuation.

► RECYCLAGE – EQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

Durée : 4 h

► 05/02/2026
► 14/04/2026 LIÈGE
► 16/06/2026

Afin de conserver la validité de son brevet d'équipier de première intervention, le suivi sur base régulière d'un recyclage est nécessaire (tous les deux ans environ est conseillé). La formation comporte notamment un rappel des principaux éléments théoriques qui a trait à l'intervention en cas d'incendie ainsi que l'évacuation mais également des exercices pratiques de manipulation des équipements de protection contre l'incendie.

Pré-requis : Avoir suivi la formation "Equipier de première intervention "

Contenu :

Rappel théorique :

- Les causes et les dangers des incendies
- Le triangle du feu
- Les mesures de prévention et la sensibilisation du personnel
- Les procédures d'alerte, d'alarme et d'évacuation des locaux
- Les procédés de détection et d'extinction automatique
- Le matériel de première intervention (extincteurs, dévidoirs, ...)
- Le rôle et mission des équipiers de première intervention
- Les procédures d'intervention.

Rappel pratique (réalisé à l'extérieur) :

- Exercices individuels d'extinction sur générateur de flammes avec différents moyens : démonstrations avec des extincteurs à CO₂, eau + additif (mousse)

► BREVET DE SECOURISME

Durée : 2 jours

Gérer efficacement l'intervalle qui sépare l'arrivée de l'équipe médicale professionnelle et l'accident ou le malaise d'une victime relève de la responsabilité des secouristes industriels et d'entreprise.

C'est de leurs bonnes attitudes et bons réflexes que va parfois dépendre la survie d'un ou plusieurs de vos collaborateurs.

C'est donc une lourde responsabilité qui repose sur les épaules de chaque secouriste d'entreprise. Pour cette raison, le Législateur a défini un cadre d'intervention et de formation spécifique,

sanctionné par un brevet reconnu. Les éléments théoriques et les exercices pratiques font également l'objet d'une évaluation systématique que les participants devront réussir pour prétendre à l'obtention du brevet.

► 03 et 10/12/2025 LUXEMBOURG (LAVACHERIE)
► 22 et 23/01/2026 NAMUR
► 05 et 06/02/2026 LIÈGE
► 11 et 18/02/2026 GEMBLOUX
► 12 et 13/03/2026 LUXEMBOURG SUD
► 19 et 20/03/2026 LIÈGE

Formation de 2 jours + passage du brevet de secourisme. Attention, cette formation nécessite un recyclage annuel.

► RECYCLAGE DU BREVET DE SECOURISME

Durée : 1 jour

► 25/02/2026 GEMBLOUX

Formation de recyclage du brevet de secourisme.

Cette formation est obligatoire pour conserver son brevet de secourisme, il s'agit d'un rappel des gestes de premier secours.

Formation de 6 heures à renouveler tous les ans.

► CONDUIRE ET UTILISER UN CHARIOT ÉLÉVATEUR

Durée : 1 jour

- Description générale
- Caractéristiques techniques
- Contrôles à effectuer
- Utilisation et exercices pratique heures et temps de conduite
- Question réponses

► 16/01/2026

LIÈGE

► 16/04/2026

VILLERS-LE-BOUILLET

► TUTORAT

Durée : 1 jour

Formation obligatoire pour avoir les primes liées aux contrats en alternance.

Au terme de cette formation, les futurs tuteurs seront en mesure de :

- Identifier leurs propres motivations
- Transmettre des compétences
- Evaluer les apprenants
- Accompagner les apprenants
- Motiver les apprenants

Vers le catalogue en ligne



Prévention sécurité



► INTERVENTION EN SÉCURITÉ SUR UNE VICTIME D'ACCIDENT

Durée : 1 jour

► 16/12/2025 FLEURUS
► 05/03/2026 FLEURUS

Cette journée a pour but de sensibiliser les participants aux règles essentielles d'intervention lors d'un accident.

Les accidents principaux auxquels les travailleurs peuvent être confrontés sont abordés (coupures, brûlures, intoxications).

La façon d'agir selon qu'une personne se blesse sur chantier seule ou pas sera discutée.

Cette formation est basée sur la participation des stagiaires via des mises en situation.

Des notions d'auto-secourisme seront également abordées lors de cette formation.

► VOTRE CORPS, VOTRE PRINCIPAL OUTIL DE TRAVAIL... PRÉSERVEZ LE !

Durée : 1 jour

► 29/01/2026 FLEURUS
► 12/02/2026 FLEURUS

Le corps est le premier outil de travail !

Afin d'éviter l'apparition ou l'aggravation de problèmes de dos et autres troubles musculo squelettique (TMS), il importe d'appréhender son fonctionnement permettant la mise en place de mesures de prévention. Lors de cette formation, le public apprendra à porter ou déplacer des charges, manipuler des outils à manches, régler les harnais, réfléchir à ses méthodes de travail et à son organisation ...tout en se protégeant le dos et en limitant le risque d'apparition de tendinites ou de douleurs musculaires. Cette formation peut être complétée par une visite gratuite de conseil sur le terrain.

A prévoir : Chaussures de sécurité et vêtements de travail.

► SANTÉ ET SÉCURITÉ DANS LES ENTREPRISES DE PARCS ET JARDINS

Durée : 1 jour

► 20/02/2026 FLEURUS

La création, la réalisation et l'entretien des espaces verts nécessitent l'exécution de nombreuses activités exposant quotidiennement l'entrepreneur et ses travailleurs à divers risques professionnels.

Une meilleure connaissance des risques permet de prendre des mesures de prévention adaptées. Lors de cette formation s'adressant tant aux employeurs qu'aux travailleurs, des exemples concrets et des pistes de réflexion seront abordés afin d'aider les travailleurs à gérer les risques auxquels ils sont quotidiennement confrontés. Elle pourra également être complétée par une visite gratuite de conseil en entreprise.

► FORMATION DE BASE VCA POUR LES TRAVAILLEURS OPÉRATIONNELS

Durée : 2 jours

► 19 et 20/03/2026 FLEURUS

La certification VCA (ou LSC- Liste de contrôle Sécurité, santé et environnement entreprises contractantes) permet de mettre en évidence les efforts réalisés pour travailler en sécurité. L'obtention du VCA (suite à la réussite d'un examen) atteste que le travailleur connaît et maîtrise les normes de sécurité. De plus en plus de maîtres d'ouvrages exigent, dans leur cahier des charges que les entrepreneurs soient certifiés VCA afin de favoriser la réalisation des travaux en sécurité.

Cette formation se dispense chez nous en 2 jours et se termine par un examen dont la réussite donne accès à la certification « travailleurs opérationnels ».

Prérequis : Les participants doivent maîtriser la langue française et se présenter munis de leur carte d'identité.

► TRAVAIL EN HAUTEUR

Durée : 1 jour

► 04/02/2026 LIÈGE
► 19/05/2026 LIÈGE

Objectif :

- Apprentissage de la réglementation concernant l'utilisation des systèmes d'arrêt des chutes.
- Utilisation des EPI contre les chutes (harnais, longues,) en complément d'équipements de protection collective à demeure.

- Accès au poste de travail en sécurité en utilisant uniquement que des équipements de protection collective à demeure.
- Déplacement sur la structure en dehors du moyen d'accès sécurisé en protection collective et sécurisation au poste de travail.

► DIVERSITÉ CULTURELLE, INTÉGRATION DANS L'ENTREPRISE

Durée : 1 jour

Comment travailler efficacement avec vos collègues d'origine culturelle différente ? Comment favoriser le bien-être dans votre équipe ? Quels outils utiliser afin d'identifier et comprendre les dimensions culturelles de chacun ?

Contenu :

- Les caractéristiques des cultures
- Le rapport à sa propre culture
- Les composantes des cultures
- L'importance de ses émotions dans la communication interculturelle

Méthode :

Cette formation est basée sur une alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques (exercices en groupes, jeux de rôles)

► GESTION DES RELATIONS DE TRAVAIL

Durée : 1 jour

Comment gérer les relations avec vos collègues ?

Qu'est-ce qu'un conflit, comment le prévenir et le résoudre de manière constructive ?

Méthode :

A partir de séquences vidéo, de jeux de rôles mais aussi de situations de conflit que les participants souhaiteraient pouvoir mieux gérer, cette formation propose d'expérimenter différents outils de gestion des conflits.

► LA GESTION DU STRESS / TROP, C'EST TROP ! MIEUX GÉRER SON STRESS AU TRAVAIL



Durée : 1 jour

► 04/03/2026

GILLY

Qu'est-ce que le stress ? Quelles techniques pour le gérer ? Sur quoi peut-on agir ?

Comment faisons-nous face à un accident au travail ?

But :

- Appréhender les mécanismes du stress et ses conséquences sur notre santé
- Mobiliser ses ressources et acquérir de nouveaux outils de gestion du stress
- Comprendre les réactions lors d'un événement critique

Méthode :

Cette formation favorise les échanges entre les participants tout en y intégrant des éléments théoriques et permettant à chacun d'essayer des outils de gestion du stress (outil donné : manuel du bien-être)

► LA COMMUNICATION, ENTRE ÉCOUTE ET PRISE DE PAROLE

Durée : 1 jour

Quelles sont les clés pour une meilleure communication et une écoute active ?

Comment exprimer son point de vue et formuler des demandes efficaces ?

Comment « dire non » ?

But :

- Appréhender les principes de base de la communication
- Identifier et comprendre les différents niveaux de communication
- Améliorer sa capacité d'écoute
- Améliorer sa capacité à s'exprimer oralement en maîtrisant certains outils.
- Être capable d'utiliser plusieurs procédés pour écouter et prendre la parole en fonction du contexte

Méthode :

Cette formation se déroule en deux jours. Le premier permet aux participants d'aborder leurs attentes, leurs représentations de la communication ainsi que quelques exercices pratiques.

Le deuxième jour, une semaine plus tard, permet un retour sur expérience et d'autres animations interactives favorisant la participation, l'analyse et l'apprentissage.

► DÉVELOPPER UNE COMMUNICATION EFFICACE AVEC LES CLIENTS

**Durée : 1 jour**

Quels sont les éléments importants dans la relation aux clients ? Comment gérer les moments critiques ?

But :

- Identifier les besoins et attentes des clients dans une relation commerciale
- Adopter une attitude adéquate face à ces besoins et attentes
- Concilier les enjeux de l'entreprise et ceux des clients
- Pourvoir identifier et solliciter les ressources existantes dans une situation conflictuelle

Méthode :

A partir de jeux de rôles mais aussi de situations de travail que les participants souhaiteraient pouvoir mieux gérer, cette formation propose d'identifier quelques clés dans la gestion des relations avec les clients mais aussi de s'entraîner et d'expérimenter différentes attitudes et leurs impacts.

► LES SUITES D'UN ACCIDENT GRAVE ET LA PRÉVENTION DES RISQUES D'ACCIDENT

Durée : 1 jour

Victime/témoign d'un accident ou incident au travail : quelles conséquences les jours suivants ?

Outre les actions de secourisme, quelle attitude adopter face à une personne ayant vécu un accident/incident grave ?

Comment augmenter le niveau de sécurité sur son lieu de travail ?

Comment déceler efficacement une situation de risques et en prévenir certains facteurs ?

But :

- Comprendre les réactions lors d'un événement critique
- Développer ses aptitudes d'accompagnement face à un accident/incident au travail
- Prendre conscience des risques sur son lieu de travail
- Appréhender les bases d'une attitude de sécurité

Méthode :

Au travers d'une alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques, cette formation permet aux participants d'aborder deux aspects : les clés de la prévention des accidents au travail et les suites d'un incident grave.

Vers le catalogue en ligne



Connaissances générales



► PRISE DE PHOTOS DE VOS CHANTIERS AVEC UN SMARTPHONE



Durée : 1 jour

► 19/02/2026

FLEURUS
!! PLACES LIMITÉES !!

Apprenez à réaliser vos photos de chantiers afin de donner plus de visibilité à votre entreprise.

Objectifs de la formation :

Réaliser des photos de chantiers à l'aide d'un smartphone, en exploitant au maximum les possibilités de l'outil grâce à l'adaptation des paramètres.

Cette formation a pour but de répondre ;

- A la mise en valeur des chantiers de l'entreprise à travers des clichés réussis
- Au renforcement des compétences vis-à-vis d'un objet du quotidien (le smartphone) dans l'exploitation de l'appareil photo disponible
- A l'accessibilité d'un rendu esthétique optimal, essentiel à la communication de vos projets.

► BIEN GÉRER SES ÉMOTIONS AU TRAVAIL

Durée : 1 jour

► 16/12/2025

GILLY

- Définir la notion d'émotion
- Reconnaître et comprendre ses propres émotions et les besoins sous-jacents
- Exprimer ses émotions, les déceler qu'elles soient agréables ou désagréables et faire face quand elles sont douloureuses
- Comprendre le rôle des émotions dans les conflits, les transformer en points positifs
- Développer sa flexibilité relationnelle, s'adapter à la communication émotionnelle, accepter les émotions des autres

A prévoir : Chaussures de sécurité et vêtements de travail.

► COMMENT GARDER SA MOTIVATION AU TRAVAIL ?

Durée : 1 jour

► 10/02/2026

GILLY

- S'exprimer sur la notion de motivation/démotivation au travail
- Découvrir et comprendre les types de motivation
- Identifier les facteurs qui influencent la motivation/démotivation
- Identifier les sources de motivation et les mobiliser
- Mettre en place des stratégies pour maintenir la motivation

► MATHÉMATIQUES CONTEXTUALISÉS MÉTIER : CALCULS PROFESSIONNELS

Durée : 1 jour

► 12/12/2025

GILLY

► 07/01/2026

GILLY

Les contenus seront travaillés avec les participants en fonction de leurs difficultés et besoins.

Ainsi, les exercices seront personnalisés et contextualisés (en lien avec les pratiques professionnelles).

Exemples de types d'exercices qui pourront être réalisés :

- Les 4 opérations de base (addition, soustraction, multiplication et division)
- Les proportionnalités et les fractions
- Les proportionnalités et les pourcentages
- La règle de 3
- Calculer le périmètre et l'aire de figures planes
- Calculer l'aire et le volume de solides
- Travailler les conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume de capacité, de masse, de durée ...

► LE COMPTE-RENDU DES TRAVAUX EFFECTUÉS (ORAL ET ÉCRIT)

Durée : 1 jour

► 04/02/2026

GILLY

- Maîtriser la situation de communication orale/écrite
- Différencier les informations principales des informations secondaires
- S'entraîner au jeu « questions/réponses »
- Utiliser les mots justes
- Maîtriser les structures simples de la langue orale/écrite
- Évoquer les circonstances de la communication

► DÉMYSTIFIER L'OUTIL INFORMATIQUE

Durée : 2 jours

► 17 et 18/12/2025

GILLY

Objectifs :

Une formation pour démystifier l'utilisation de l'informatique au quotidien.

Contenu :

- Démarrer Windows, utiliser le « bureau » et démarrer des programmes
- Utiliser une application
- Impression et gestion de l'impression
- Gestion des fichiers :
- Structure et gestion des fichiers
- Recherche de fichier, documents et favoris

► UTILISATION DES PROGRAMMES BUREAUTIQUES

Durée : 1 jour

Traitement de textes Word :

- Découvrir word
- Créer un nouveau document
- Ouvrir et enregistrer des documents
- Créer une lettre
- Éditer le texte
- Mise en forme d'un texte, d'un paragraphe
- Utiliser les tabulations et la règle
- Imprimer des documents

► LES RÉSEAUX SOCIAUX

Durée : 1 jour

Objectifs :

Pourquoi intégrer les médias et les réseaux sociaux dans votre stratégie de visibilité sur le web ?

Devez-vous ou non exploiter ces outils de communication ?

Cette formation vous présente le panorama des différents réseaux sociaux. Apprenez à utiliser correctement Facebook, Twitter, LinkedIn, Google+ et découvrez les autres réseaux sociaux utiles à votre entreprise.

Contenu :

- Médias et réseaux sociaux en ligne ont transformés les usages que vous faites d'Internet. Son utilisation professionnelle est devenue un enjeu crucial pour votre visibilité en ligne. Découvrez les réseaux sociaux les plus utilisés, apprenez à utiliser toutes les fonctionnalités... si par exemple, vous ne savez pas ce qu'est un "Hashtag", cette formation est pour vous.
- L'évolution du web social dit "2.0"
- Les 3 piliers de la visibilité 2.0, dont les médias et réseaux sociaux.
- Présentation de Facebook (profils, pages, groupe, options de confidentialité, listes...)

- Présentation de Twitter (comment ça marche ? Hashtag, Mention, RT...)
- Présentation de LinkedIn (profils, pages, cercles d'amis,)
- Présentation de Google+ (profils, pages, cercles d'amis,)
- Présentation de Foursquare, Pinterest, Youtube.

Formations en ligne

Nous avons conclu un accord avec BePlus pour vous proposer 4 formations en e-learning 100 % en ligne. Ce sont des capsules vidéo d'une dizaine de minutes avec un suivi. Bien entendu ces formations doivent être suivies pendant le temps de travail pour les ouvriers. Elles ne sont financées par les fonds sectoriels que pour les ouvriers et des apprentis de nos secteurs.

► LEADERSHIP

Le kit de survie du responsable d'équipe.

Public cible

Toute personne qui gère une équipe d'au moins 3 personnes

Objectifs

Ce parcours d'apprentissage à distance vous donnera les clés pour :

- faire fonctionner ensemble des personnalités différentes,
- choisir avec discernement la posture de management adéquate,
- nourrir la motivation de votre équipe,
- optimiser l'efficacité de vos collaborateurs.trices.

Contenu

La formation en ligne est constituée de 16 vidéos très courtes, d'exercices, de ressources et de synthèses des apports théoriques.

Vous avez la possibilité de poser vos questions par email à la formatrice et d'échanger vos expériences et bonnes pratiques avec les autres participants via le forum.

Les contenus de la formation s'articulent autour de 4 parties :

- Les 4 clés d'une gestion d'équipe efficace
- Mieux se connaître pour mieux s'ajuster (typologie de personnalité)
- Adopter la juste posture : les 4 styles de leadership – le modèle du leadership situationnel
- Comment emmener vos collaborateurs : la motivation, l'importance d'une communication efficace, le feedback correctif

Temps de formation

La formation se déroule 100% à distance, en autonomie.

Il faut compter environ 3 heures pour suivre l'ensemble de la formation.

Nous vous conseillons de réaliser la formation sur une durée de 4 semaines maximum

► GESTION DU TEMPS - FAITES LA PAIX AVEC LE TEMPS

Public cible

Toute personne désireuse d'améliorer sa gestion du temps, en apprenant à son rythme et selon ses propres besoins.

Objectifs

- Ce parcours d'apprentissage en ligne vous donnera les clés pour mieux comprendre votre fonctionnement et vos défis en matière de gestion du temps pour mieux choisir le type d'organisation qui vous convient (identification des tâches, gestion des priorités, planification,...)
- Identifier où part votre temps et comment l'optimiser
- Mettre en place des stratégies concrètes pour améliorer votre efficacité au quotidien

Contenu

La formation en ligne est constituée de 20 vidéos très courtes, d'exercices, de ressources et de synthèses des apports théoriques.

Vous avez la possibilité de poser vos questions par email à la formatrice et d'échanger vos expériences et bonnes pratiques avec les autres participants via le forum.

Les contenus de la formation s'articulent autour des thématiques suivantes :

- Les 3 Mythes et les 3 piliers de la Gestion du temps
- Pourquoi il n'est pas si facile de mettre en place les stratégies et les bonnes pratiques d'organisation
- Les tâches et les priorités
- La planification
- Le focus
- Les interruptions
- Le travail par bloc
- Les emails
- L'évaluation de son temps

Temps de formation

La formation se déroule 100% à distance, en autonomie.

Il faut compter environ 3 heures pour suivre l'ensemble de la formation.

Nous vous conseillons de réaliser la formation sur une durée de 4 semaines maximum

► DÉVELOPPER SON ASSERTIVITÉ

Public cible

Toute personne désireuse d'améliorer sa communication en apprenant à se positionner de manière à la fois courtoise et claire dans le respect de soi et de l'autre.

Objectifs

Ce parcours d'apprentissage en ligne vous donnera les clés pour :

- mieux comprendre les principes de base de la communication
- appréhender les situations de communication quel que soit l'interlocuteur (collègue, responsable, client, fournisseur) ,
- choisir sa posture de communication afin de favoriser à la fois l'efficacité et la sérénité des échanges,
- mettre en place des attitudes et stratégies concrètes pour améliorer votre communication au quotidien.

Contenu

La formation en ligne est constituée de 20 vidéos très courtes, d'exercices, de ressources et de synthèses des apports théoriques.

Vous avez la possibilité de poser vos **questions par email** à la formatrice et d'échanger vos expériences et bonnes pratiques avec les autres participants via le **forum**.

Les contenus de la formation s'articulent autour de 6 sections :

- Les principes de base de la communication
- Chacun son mode d'emploi
- L'influence du stress
- Les 4 postures de la communication
- Les principes clés de l'assertivité
- Un outil tout terrain : le feedback correctif

Temps de formation

La formation se déroule 100% à distance, en autonomie.

Il faut compter environ 3 heures pour suivre l'ensemble de la formation.

Nous vous conseillons de réaliser la formation sur une durée de 4 semaines maximum

► GESTION DU STRESS : J'ARRÊTE DE STRESSER, JE CULTIVE MA SÉRÉNITÉ

Public cible

Toute personne désireuse d'améliorer sa gestion du stress pour nourrir à la fois sa sérénité et son efficacité.

Objectifs

Ce parcours d'apprentissage en ligne vous donnera les clés pour mieux comprendre la mécanique du stress, son émergence et ses conséquences.

Appréhender les situations de stress quel que soit le contexte (organisation du travail, communication, fonctionnement personnel, etc.), identifier les déclencheurs de stress et leurs effets, mettre en place des attitudes et appliquer des ressources et des stratégies concrètes pour prévenir ou en tout cas mieux gérer le stress et nourrir votre sérénité au quotidien.

Contenu

La formation en ligne est constituée de 20 vidéos très courtes, d'exercices, de ressources et de synthèses des apports théoriques.

Vous avez la possibilité de poser vos questions par email à la formatrice et d'échanger vos expériences et bonnes pratiques avec les autres participants via le forum.

Les contenus s'articuleront autour de 6 sections :

1. La définition du stress
2. Les déclencheurs
3. Les impacts du stress
4. Les avantages de la sérénité
5. Comment prévenir/gérer le stress : au niveau structurel avant/pendant/après une situation de stress
6. Une boîte à ressources

Temps de formation

La formation se déroule 100% à distance, en autonomie.

Il faut compter environ 3 heures pour suivre l'ensemble de la formation.

Nous vous conseillons de réaliser la formation sur une durée de 4 semaines maximum

Vers le catalogue en ligne



Conduite d'engins



► UTILISATION ET CONDUITE D'UNE MINI PELLE

Durée : 1 jour à 3 jours

► 29/01 + 05/02
+ 26/02/2026

GEMBOUX

- La nomenclature du matériel utilisé
- La conduite d'une excavatrice pelleuse en toute sécurité
- La réalisation de travaux horticoles avec les attendus du chantier (qualité, sécurité, rentabilité)
- La réalisation et la maintenance courante du matériel (entretien, dépannage, réparations de premier niveau)
- Les notions et les équivalences d'unités (volume, poids)

► UTILISATION D'UN TÉLESCOPIQUE ET D'UN CHARGEUR ARTICULÉ

Durée : 1 jour

► 12/02/2026

GEMBOUX

- Description générale
- Caractéristique technique
- Utilisation
- Contrôles journaliers à effectuer

► UTILISATION DE LA NACELLE EN SÉCURITÉ

Durée : 1 jour

Théorie :

Législation, consignes de sécurité, contrôles journaliers, différents types de nacelles, stabilité (surcharge, interdictions, pentes, sol, force du vent...), dispositif de descente d'urgence, dispositif d'homme mort, gestion de la batterie, ...

Pratique :

Appliquer les règles de sécurité, bonne technique de conduite, inspection quotidienne, passages étroits, estimations distance-profondeur- hauteur, harnais de sécurité, monter l'engin en toute sécurité, commande de secours.

► CONDUIRE ET UTILISER UN TRACTEUR HORTICOLE

Durée : 1 jour

► 22/01/2026

GEMBOUX

► 05/03/2026

GEMBOUX

Contenu :

Description générale, caractéristiques, techniques, contrôles à effectuer et utilisation.

► CONDUITE D'UN CHARGEUR ARTICULÉ

Durée : 1 jour

- Description de la machine
- Entretien quotidien de la machine
- Comment travailler avec la machine
- Comment charger et décharger un camion à l'aide d'une machine
- Réparation de base
- Exercices pratiques.

► PERFECTIONNEMENT ET APPROFONDISSEMENT DE LA CONDUITE D'UN TRACTEUR

Durée : 1 jour

L'économie de carburant peut se faire de plusieurs façons dans l'agriculture et l'horticulture. Par des investissements supplémentaires, mais aussi par l'application de quelques conseils simples et pratiques.

Dans cette formation pratique, les sujets abordés sont les suivants :

- Conseils pour les économies de carburant dans la conduite au champ
- Conseils pour les économies de carburant sur la route
- Attelage et dételage : règles de sécurité

► CONDUIRE ET UTILISER DES PETITS ENGIN DE CHANTIER

Durée : 1 jour

- Description générale
- Caractéristiques techniques
- Contrôles à effectuer
- Utilisation

Vers le catalogue en ligne





Entretien et mécanique



► **ENTRETIEN ET RÉGLAGE DES MACHINES AGRICOLES (PRESSE, ÉPANDEUR, HERSE)**

Durée : 1 jour

- Les différentes machines agricoles : presse, épandeur, herse...
- Utilisation
- Réglages
- Entretien

► **MÉCANIQUE DE BASE DU MATÉRIEL DE PARCS ET JARDINS**

Le matériel de parcs et jardins sous l'angle mécanique ;
entretien et réparation des pannes fréquentes des machines suivantes :
débroussailleuse, taille haie, tronçonneuse, moto bêche, tondeuse et
motoculteur.
Séances d'exercices et cas pratiques.

► 21/01/2026 VILLERS LE BOUILLET
► 04/03/2026 VILLERS LE BOUILLET

► **SOUDAGE TECHNIQUE DE BASE**

Durée : 4 jours

- Les différents procédés de soudage.
- La mise en service et le montage des appareils.
- Réglage du poste de soudage et réalisation d'une ligne de fusion, d'un cordon à plat, d'une brasure.
- Choix des métaux d'apport en fonction de l'intérêt technique et économique.

Vers le catalogue en ligne



Plantes et sols



► TECHNIQUE DE MULTIPLICATION DES ARBUSTES ORNEMENTAUX, CONIFÈRES ET PLANTES VIVACES

Durée : 1 jour

Présentation des différentes techniques de multiplications :

- différents types de greffes,
- bouturages,
- marcottages.

Période de multiplication en fonction des végétaux.

► 16/02/2026	FRASNES LES ANVAING
► 27/02/2026	LIÈGE
► 05/03/2026	GEMBLOUX

► LA CULTURE DU SAPIN DE NOËL

Durée : 1 jour

Espèces cultivées.

Plantation, Fertilisation, Désherbage, Maladie, Taille, Ravageurs, Marquage.

Coupe et commercialisation.

► CRÉATION, POSE ET ENTRETIEN DES GAZONS

Durée : 1 jour

Ce cours a pour objectifs de connaître les différents types de gazons et de maîtriser leur mise en place et leur entretien.

- Examen du sol et son amélioration
- Choix du type de gazons : semis, le placage
- Les entretiens après mise en place
- Techniques de désherbage, de tonte et de fertilisation
- Opérations mécaniques d'entretien

► 27/01/2026	VILLERS LE BOUILLET
--------------	---------------------

► GESTION DES GAZONS

Durée : 1 jour

- Les différentes espèces
- Les mélanges
- La fonction
- Les gazons en rouleaux
- Les terrains de sports
- Aménagements, entretien, tonte, aération, sablage
- Fertilisation, désherbage, législation

► TECHNIQUES DE PLANTATION

Durée : 1 jour

- Rappel de la morphologie de l'arbre
- Théorie sur la technique de plantation (taille du trou, préparation du sol)
- Mise des plants en jauge
- Soins à apporter à la plante (substrat, taille et pralinage des racines, taille des branches)
- Facteurs environnants (conditions de plantation).

► 27/11/2025	GEMBLOUX
► 10/02/2026	VILLERS LE BOUILLET

► LA NUTRITION DES PLANTES

Durée : 1 jour

- Fertilités des sols
- Analyse du sol
- Différents engrais
- Différence entre amendement et engrais
- Eléments majeurs
- Eléments dits mineurs (principe de Liebig)

► CONNAISSANCE ET RECONNAISSANCE DES PLANTES ANNUELLES ET VIVACES

Durée : 2 jours

► 27/04/2026
et 08/07/2026

FRANES LES ANVAING

Ce cours a pour objectif d'être capable de jongler avec la nomenclature des principales espèces, de déterminer les besoins de chacune d'elles, d'utiliser en harmonie les annuelles et vivaces selon leurs particularités.

Contenu :

- Nomenclature + règles
- Techniques de cultures
- Exigences spécifiques
- Techniques de reconnaissance sur le terrain.

► CONNAISSANCE DES ARBUSTES ORNEMENTAUX, TECHNIQUE DE TAILLE ET D'ENTRETIEN

Durée : 1 jour

► 17/02/2026

FRANES LES ANVAING

- La botanique et la physiologie végétale des arbustes ornementaux
- Les différents types de conditionnement en horticulture
- Les techniques de plantation
- Les réglementations urbanistiques
- La gestion des facteurs pédologiques, géographiques et climatiques
- La nomenclature et la reconnaissance des arbustes ornementaux
- Les techniques de taille en arboriculture ornementale
- Les techniques de palissage
- L'entretien et la protection phytosanitaire des arbustes ornementaux

► MULTIPLICATION DES VÉGÉTAUX LIGNEUX

Durée : 1 jour

► 07/01/2026

FRANES LES ANVAING

- Semis
- Bouturages
- Greffage
- Marcottage

► CONNAÎTRE LE SOL, LE PRÉSERVER ET L'AMÉLIORER

Durée : 1 jour

- Le sol : composants, types, propriétés
- Les principaux problèmes de dégradation et les solutions
- Favoriser l'activité biologique du sol
- Les techniques de travail au sol : présentation du matériel
- Substrats et amendements

► RECONNAITRE ET LUTTER CONTRE LES PLANTES INVASIVES

Durée : 7 heures

► 14/01/2026 FRASNES LES ANVAING
 ► 09/03/2026 LIÈGE

- Définition
- Les différentes plantes invasives en Belgique (Berce du Caucase, Renouée...)
- Les risques
- Les moyens de lutte

► RECONNAISSANCE DES ADVENTICES ET LUTTE CONTRE CELLES-CI
+ DÉSHÉBAGE ALTERNATIF**Durée** : 7 heures

► 20/01/2026 ATH

- Lutte traditionnelle
- Lutte intégrée
- Principaux produits utilisés et modalités

► PROBLÉMATIQUE DES VÉGÉTAUX DÉSTABILISANT LES MAÇONNERIES ANCIENNES

Durée : 4 jours

SITE DE CHÂTEAU-THIERRY
(DINANT)

- Evaluation de l'état sanitaire de la maçonnerie
- Identification des espèces végétales colonisatrices
- Choix de la technique appropriée pour l'éradication des espèces nuisibles
- Mesures préventives à appliquer pour la maintenance du bâti
- Choix des types de protection des faîtes de mur
- Mesures de sécurité à mettre en place avant toute intervention

► LA TECHNIQUE DE LA PIERRE SÈCHE

Durée : 2 jours

SOIGNIES

- Approche du matériau de construction.
- Règles de la bonne maçonnerie en pierre sèche.
- Observations des désordres, pose du diagnostic et des techniques de restauration à appliquer.
- Démontage et remontage.

► INTRODUCTION À LA CONSERVATION DES JARDINS HISTORIQUES

Durée : 3 jours

CENTRE DE LA PAIX-DIEU

- Introduction à l'histoire de l'évolution du jardin, terminologie, définitions, exposé de la problématique
- La Charte de Florence : analyse et cas d'application
- Les principales philosophies d'intervention en jardin historique : conservation, restauration, restitution, évocation à travers des études de cas
- Introduction aux méthodes d'analyses et aux études préalables
- Visites et analyses de cas



► MAÎTRISER LA VÉGÉTATION DES CIMETIÈRES ET DES LIEUX DE MÉMOIRE

Durée : 1 jour

► 27/01/2026

ATH

" Le respect de la législation spécifiques aux cimetières d'une part et le souhait de répondre aux demandes citoyennes pour ce quartier particulier de la Cité amène les gestionnaires à des prises de décisions portant sur plusieurs années. La formation aborde les aspects techniques, économiques et la communication vers les visiteurs. "

► RÉALISATION DE HAIE À CROISILLONS EN SAULE VIVANT

Durée : 1 jour

BRAIVES

Objectif :

Découvrir et apprendre les techniques d'architecture végétale en tressant les perches de saule vivant

Contenu :

- Visite du Village du Saule : démonstration d'aménagements en saule (haies, cabanes, gloriettes, tunnels, portiques, palissades...)
- Caractéristiques du saule
- Caractéristique des osiers et des outils spécifiques au tressage
- Atelier pratique : réalisation par chacun d'une haie à croisillons
- Les étapes : établir le plan de plantation, préparer le terrain, préparer la matière, réaliser les plantations, tresser, nouer les losanges, réaliser la finition.

► RÉALISATION DE PLESSIS OU PALISSADE EN SAULE SEC

Durée : 1 jour

BRAIVES

Objectif :

Découvrir et apprendre les techniques d'architecture végétale en tressant les perches de saule sec

Contenu :

- Visite du Village du Saule : démonstration d'aménagements en saule (haies, cabanes, gloriettes, tunnels, portiques, palissades...)
- Caractéristiques du saule
- Caractéristique des osiers et des outils spécifiques au tressage
- Atelier pratique : réalisation par chacun d'un plessis droit ou en vague
- Les étapes : établir le plan de plantation, préparer le terrain, préparer la matière, fixer les montants, tresser les perches de saule, réaliser la finition

Bientôt d'autres formations "Plantes et sol" !

La législation sur les arbres remarquables

La physiologie et le fonctionnement de l'arbre

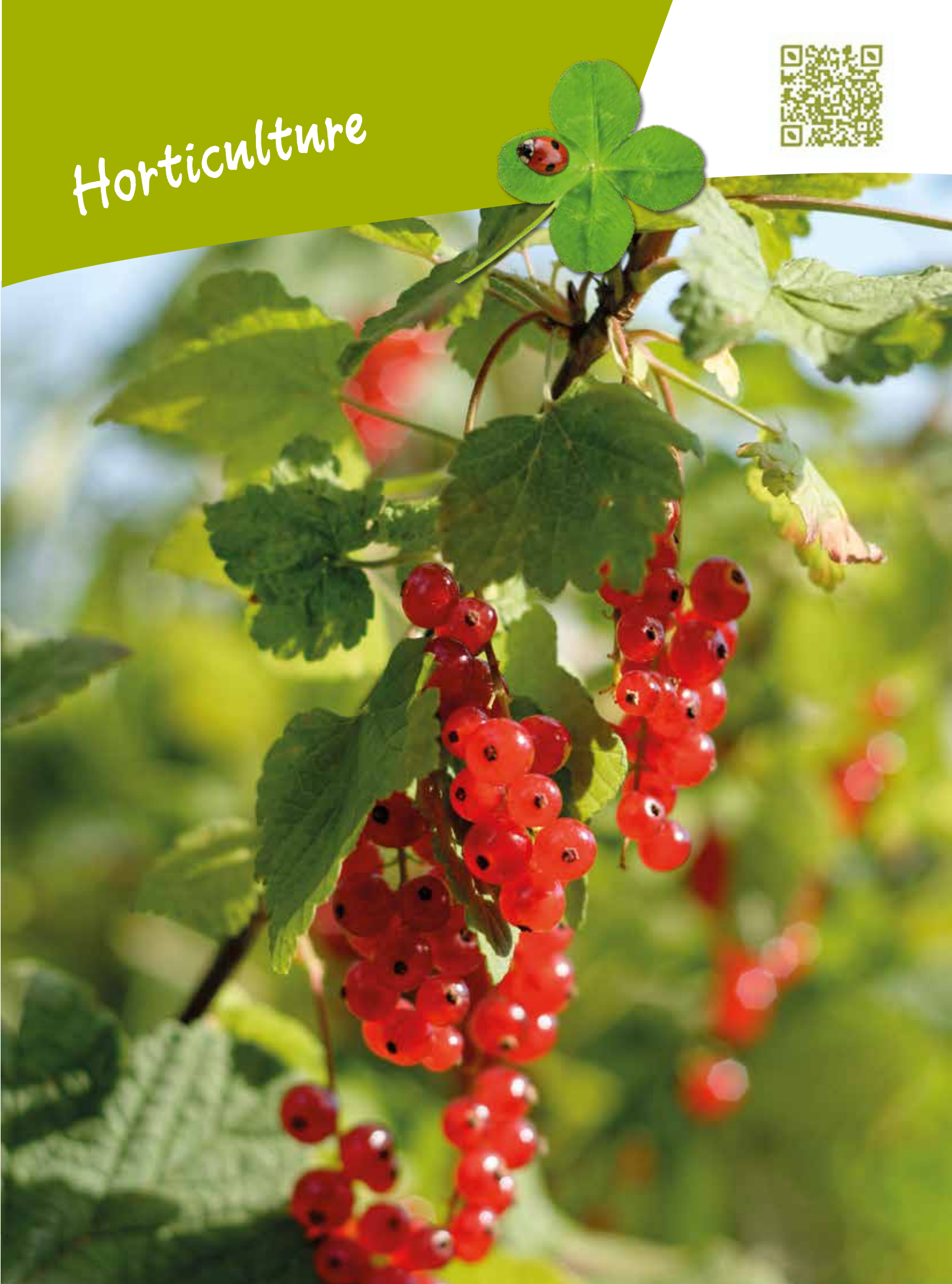
Analyse visuelle de l'arbre et évaluation de l'état phytosanitaire (approche VTA)

Les champignons lignivores

Vers le catalogue en ligne



Horticulture



► LUTTE BIOLOGIQUE EN HORTICULTURE SOUS ABRIS

Durée : 1 jour

- Introduction à la gestion différenciée
- Présentation des ravageurs des cultures sous abri
- Présentation des techniques de lutte physique, biotechnique et mécanique
- Schéma de lutte biologique intégrée
- Reconnaissance des ravageurs et auxiliaires sur le terrain

► RESTRUCTURATION ET TAILLE DE VERGER HAUTES TIGES

Durée : 1 jour

- Principe et application de taille pour une production abondante et une meilleure santé
- Outils de taille : sécateur, scie à élaguer
- Travaux pratiques sur le terrain

La culture de la fraise

La formation est présentée en trois modules. Cette formation est destinée essentiellement aux producteurs de fraise ou encore aux travailleurs du secteur.

► MODULE 1 : GÉNÉRALITÉS, CULTURE DE PLEINE TERRE

Durée : 1/2 jour

► 08/01/2026
en après-midi GEMBLOUX

La première partie présente l'historique de la culture du fraisier, la situation économique du secteur en Belgique et en Europe.

Quelques notions de physiologie végétale sont également abordées comme l'induction florale et la levée de dormance ou encore la croissance d'un plant de fraisier. Les différents types de plants (plants frais, plants frigo) de fraisiers sont présentés de manière détaillée ainsi que les principales variétés cultivées. Les différents modes de conduite de la culture en pleine terre sont également abordés, en passant par la culture sous couverture flottante, la culture sous abris et les cultures retardées en plants frigo.

Nous présentons également la culture d'une variété remontante. Les variétés remontantes demandent plus de technicité par rapport aux variétés non remontantes.

► MODULE 2 : CULTURE HORS SOL

Durée : 1/2 jour

► 15/01/2026
en après-midi GEMBLOUX

La deuxième partie traite essentiellement de la culture hors-sol sous serre froide et serre chauffée. On y décrit les différents schémas de culture et les infrastructures nécessaires. Nous présentons un plan financier pour une exploitation de 20 ares en culture de pleine terre.

► MODULE 3 : MALADIES ET RAVAGEURS

Durée : 1/2 jour

► 22/01/2026
en après-midi GEMBLOUX

Formation validant 1 unité pour les phytolice P1 et P2

La dernière partie reprend l'ensemble des maladies et ravageurs que l'on rencontre en culture de fraisiers. Ces maladies et ravageurs sont détaillés ainsi que les différents moyens de lutte disponibles.

Culture de petits fruits

► MODULE 4: CULTURE DE LA FRAMBOISE ET DE LA GROSEILLE

Cette formation décrit des notions de physiologie végétale propre au framboisier ainsi que la culture des variétés non remontantes et des variétés remontantes.

D'une manière générale, nous présentons la conduite culturale (fumure, taille, récolte,) et les différentes maladies et ravageurs en culture du framboisier. Une seconde partie sera consacrée à la présentation des variétés cultivées, de la conduite de la culture (opérations culturales et culture sous abris), des opérations de récolte et du conditionnement des fruits. Les maladies et les ravageurs seront également présentés.

► 29/01/2026

GEMBOUX

► MODULE 5: CULTURE DE LA MYRTILLE, MALADIES ET RAVAGEURS DES PETITS FRUITS

La culture du myrtillier a des exigences bien particulières.

Au travers de cette formation, nous nous attarderons sur le choix variétal, l'implantation de la culture ainsi que le suivi et la conduite de la culture.

► 05/02/2026

GEMBOUX

Vers le catalogue en ligne



Élagage



Objectifs de la formation

Former des stagiaires capables :

- D'identifier les arbres et de reconnaître les principaux problèmes phytosanitaires
- De grimper aux arbres avec du matériel adéquat et respecter les règles de sécurité
- D'apporter un secours dans les arbres
- De connaître la physiologie de l'arbre
- D'effectuer la taille douce et raisonnée, de connaître les angles de coupe
- D'effectuer les opérations de démontage et d'abattage dans les meilleures conditions
- D'organiser son travail
- D'entretenir son matériel et gérer un chantier

Conditions d'admission

Prérequis :

- Satisfaire aux tests d'aptitudes physiques

D'autres qualités et aptitudes sont requises :

- Une bonne condition physique
- La capacité à travailler en hauteur
- Ne pas être sujet au vertige
- La capacité à travailler sous différents climats
- Une bonne dextérité manuelle
- Une bonne capacité à travailler en équipe
- Le souci pour la sécurité et la prudence dans l'utilisation des outils
- Formation accessible aux femmes et aux hommes

Matériel fourni

(ce matériel reste la propriété du formateur)

- Casque avec jugulaire et protection anti-bruit
- Gants anti-coupures tronçonneuse
- Jambières anti- coupures tronçonneuse
- Manchettes anti-coupures tronçonneuse
- Kit de grimpe pour les élagueurs grimpeurs

Matériel à fournir obligatoirement par le stagiaire

- Tronçonneuse si possible
- EPI anti-coupures tronçonneuse si possible
- Chaussures de sécurité ou anti-coupures
- Vêtements de travail
- Vêtements de ville (cours théorique)
- Chaussures de ville ou pantoufles (cours théorique)

Matériel personnel du stagiaire

Le stagiaire pourra utiliser son matériel personnel si celui-ci est complet :

Les EPI, casque, longe, baudrier, mousquetons, drisse pour nœuds, corde d'accès, corde de travail, poignées d'ascension, drisses pour contre assurer les poignées etc....

Il devra également nous fournir l'attestation de conformité du dernier contrôle annuel Vinçotte ou d'une société similaire agréée.



Les vêtements doivent être fonctionnels et garantir une liberté totale de mouvement.

Portez des vêtements bien ajustés avec garnitures anti-coupures.

Les vêtements de protection individuelle sont plus importants que vous ne le pensez.

Ne travaillez jamais en jeans ni avec des chaussures de ville, même lorsque vous coupez du bois de chauffage derrière votre maison.

Utilisation de la tronçonneuse en toute sécurité

Durée : 1 jour

Objectif : Utilisation de base de la tronçonneuse en toute sécurité.

Contenu : EPI, sécurité, entretien et maintenance, affûtage, utilisation

Déroulement : ½ journée théorie, ½ journée pratique

Apporter sa tronçonneuse (**pas d'élagueuse**), EPI anti-coupures tronçonneuse, des vêtements de travail et de rechange.

MAXIMUM 8 STAGIAIRES

► MODULE 1 : SÉCURITÉ DANS LES OPÉRATIONS D'ÉLAGAGE

Théorie : 1 jour

Objectifs :

- Organiser un chantier en toute sécurité
- Connaissance générale du métier
- Connaissance générale des EPI

Contenu :

- | | |
|---|--|
| - Évaluation des risques | - Les moyens techniques |
| - Les compétences | - L'accès à l'arbre (théorie) |
| - Le travail en équipe | - La signalisation |
| - L'état des lieux | - L'état des lieux : analyse visuelle |
| - Les autorisations | - Présentation des EPI |
| - Sécurité (collective et individuelle) | - Les obligations de l'employeur |
| - Les moyens humains | - Dispositions à prendre en cas d'accident |

MAXIMUM 16 STAGIAIRES

► MODULE 2 : TECHNIQUES DE TAILLE THÉORIE

Durée : 1 jour théorie

Objectifs :

- Utilité, périodes et techniques de la taille
- Application en toute sécurité et conséquences sur le développement de l'arbre

Contenu :

- | | |
|--|--|
| - Notions de physiologie | - Période de taille, avantage et inconvénients |
| - Les barrières de protections de l'arbre | - Techniques de taille |
| - Les angles de coupe | - Les outils de taille |
| - Architecture végétale et stades de développement | |

Prérequis : avoir fait le module 1

MAXIMUM 16 STAGIAIRES

► MODULE 3 : HOMME DE PIED EN ENTREPRISE DE PARCS ET JARDINS

Durée : 1 jour de théorie

Objectifs :

Former l'assistant indispensable au sol du grimpeur **sans qui le travail du grimpeur ne peut pas être réalisé !**

Contenu :

- Rappel des EPI
- Sécurité collective
- Périmètre de sécurité
- Consignes en cas d'accident
- Préparation d'une tronçonneuse thermique
- Préparation d'une tronçonneuse électrique sur batterie
- L'organisation des préparatifs
- Les zones de sécurité et de replis
- Les zones dangereuses
- L'examen de l'arbre avant le travail
- Les règles de sécurité avant et pendant l'abattage
- L'ébranchage
- Les risques possibles
- Le cylindre de friction
- Le winch
- La rétention statique
- La rétention dynamique
- La rétention verticale
- La rétention horizontale
- Les responsabilités du travailleur au sol

Prérequis : avoir fait le module 1 + module tronçonneuse

Le stagiaire peut apporter une tronçonneuse

MAXIMUM 8 STAGIAIRES

► **MODULE 4 : ABATTAGE EN DIRECT**

Durée : 1 jour théorie et 1 jour pratique

Objectifs :

Abattre un arbre au sol sans grimper

Contenu :

- Rappel des EPI
- Utilisation des coins d'abattage
- Utilisation d'un levier d'abattage
- Déterminer la direction de l'abattage
- Les zones de replis
- Les zones de sécurité
- L'entaille de direction
- Le trait d'abattage
- Vérifier la direction de chute
- L'organisation du travail
- L'analyse de risques du chantier
- Les risques possibles

Prérequis : avoir suivi le module tronçonneuse

Le stagiaire peut apporter une tronçonneuse (pas d'élagueuse)

MAXIMUM 8 STAGIAIRES

► **MODULE 5 : TAILLE DE FORMATION**

Durée : 1 jour théorie

Objectifs :

Réaliser une taille de formation

Contenu :

- Les objectifs de la taille de formation
- Le développement des jeunes arbres
- Une démarche réfléchie
- Les opérations de la taille de formation
- Comment et quand exécuter les coupes
- Les acteurs de la taille de formation

► **MODULE 6 : DIAGNOSTIC METHODOLOGIQUE**

Durée : 1 jour théorie et pratique

Contenu :

- Diagnostic VTA
- Diagnostic de l'état d'un arbre, de dangerosité, de solidité
- Outils de choix

► MODULE 7 : GESTION DES ARBRES LORS DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Durée : 1 jour de théorie

Objectif :

La sauvegarde des arbres et les actions à entreprendre pour ne pas les blesser

Contenu :

- Les protections
- Les soins à apporter aux arbres avant les travaux
- Les problématiques
- Les zones de protections
- Les impacts sur les arbres
- Les techniques de préservation des arbres
- Les techniques de préservation du système racinaire

► MODULE 8 : GESTION DE L'ARBRE URBAIN

Durée : 1 jour de théorie

Objectif :

L'arbre dans l'écosystème

Contenu :

- Les différents rôles de l'arbre dans la ville
- Les essences d'arbres les mieux adaptées au milieu urbain
- Utilité d'un plan de gestion

► MODULE 9 : TECHNIQUES DE PLANTATIONS

Durée : 1 jour de théorie

Objectif :

Bien choisir l'essence la mieux adaptée à un site.

Quand vous saurez exactement ce que vous voulez, vous saurez exactement quelles essences d'arbres il vous faut et/ou vous devez planter.

Contenu :

- De l'arrachage à la plantation
- La réception des plants
- Préparation du système racinaire
- L'époque de plantation
- Les tuteurs
- Les conditionnements
- La méthode "VECUS"

► MODULE 10 : GESTION DU PATRIMOINE ARBORE

Durée : 1 jour de théorie

Objectif :

Inventaire du patrimoine arboré

Contenu :

- Critères d'inventaire
- Diagnostic phytosanitaire
- Diagnostic de l'état d'un arbre, de dangerosité, de solidité
- Outils de choix

Parcs et jardins



► INITIATION À L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR DE JARDIN

► 12/02/2026 LIÈGE

- Pourquoi l'éclairage d'espaces verts :
 - Aspect sécurité
 - Confort de vie
 - Mise en valeur esthétique
- Conception du projet extérieur :
 - Energie
 - Nouvelles technologies
 - Détection
- Les différents types d'éclairages extérieurs
- Etude technique et installation
- Réglementations dans le domaine
- Illustrations - Exemples

► UTILISATION DE LA DÉBROUSSAILLEUSE EN SÉCURITÉ

Durée : 1 jour

► 03/03/2026 VILLERS LE BOUILLET

Objectif : Utilisation de la débroussailleuse en toute sécurité

Contenu : Choix des EPI, mise en marche, transport et utilisation de la débroussailleuse, positions ergonomiques, techniques de débroussaillage, entretien.

Déroulement : ½ journée théorie, ½ journée pratique

► UTILISATION DE LA TRONÇONNEUSE EN SÉCURITÉ

Durée : 1 jour

Objectif : Utilisation de la tronçonneuse en sécurité

Contenu : CEPI, Sécurité, entretien et maintenance, affûtage, utilisation .

Déroulement : ½ journée théorie, ½ journée pratique

Apporter sa tronçonneuse (**pas d'élagueuse**), EPI anti-coupures tronçonneuse, des vêtements de travail et de rechange.

MAXIMUM 8 STAGIAIRES

► UTILISATION ET ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE PARCS ET JARDINS

Durée : 1 jour

► 26/01/2026 VILLERS LE BOUILLET

Utilisation du matériel (tronçonneuse, taille haie, débroussailleuse, tondeuse) et leur équipement moteur (avant, pendant et après leur utilisation).
Entretien et sécurité.

► AMÉNAGEMENT DE TERRASSES EN BOIS

Durée : 2 jours

Contenu :

- Les avantages
- Les inconvénients
- Le bois
- Conception

► 04 et 11/02/2026 GEMBLOUX
► 17 et 24/03/2026 VILLERS LE BOUILLET

- Planification de l'aménagement
- Choix des lames de terrasse
- L'alternative des bois composites
- Le bois de structure
- Dimensions des pièces
- Les systèmes de fixation
- Achat des matériaux
- Les différents types de structure
- Détails de construction
- L'outillage
- L'entretien
- Visualisation des différents produits (échantillons, petites vidéos explicatives)

► CRÉATION ET ENTRETIEN DE TOITURES VÉGÉTALISÉES

Durée : 1 jour

► 30/01/2026

VILLERS LE BOUILLET

Ce cours a pour objectif d'expliquer les différents types d'aménagement de toitures

- Caractéristiques des végétaux utilisés
- Avantages
- Principes
- Entretien
- Les différents types d'aménagement

► POSE DE CLÔTURE (MODULE 1) EN TREILLIS

Durée : 1 jour

► 04/03/2026

GEMBLOUX

Ce cours a pour objectif de connaître les différents types de clôtures afin de faire un choix judicieux en fonction des contraintes environnementales.

Contenu :

- Organisation et coût du chantier. Géométrie de base. Principes de base pour la pose des clôtures (alignement, réglementation)
- Connaître les différents types de clôtures
- Exercices pratiques

► POSE DE CLÔTURE (MODULE 2) TREILLIS RIGIDES, PALISSADES ET PORTIQUES

Durée : 1 jour

► 11/03/2026

GEMBLOUX

Complément à la formation "Pose de clôture en treillis".

Exercices pratique de pose de clôture en treillis rigides, palissades...

► ENTRETIEN, CRÉATION ET TAILLE DES HAIES

Durée : 1 jour

► 03/02/2026

VILLERS LE BOUILLET

Contenu :

- Les différents types de haies
- Choix des essences en fonction du type de haie (bocagère, décorative,) et du type de sol. Plantation
- Entretien de la haie
- Subventions

► TAILLE D'ARBUSTES ORNEMENTAUX

Durée : 1 jour

Contenu :

- Pourquoi tailler
- Notions générales : Port naturel du végétal (Basitonie, Mésotonie, Acrotonie)
- Induction florale, exécution des coupes...
- Classification des arbustes
- Les grands types de taille

Théorie + pratique

► TAILLE DES ARBRES FRUITIERS AU JARDIN

Durée : 1 jour

► 06/11/2025 GEMBOLOUX

Contenu :

- Les différents arbres fruitiers
- Organographie
- Taille hivernale et en vert

Théorie + pratique

► LECTURE DE PLAN ET PIQUETAGE

Durée : 1 jour

► 06/02/2026 VILLERS LE BOUILLET

Contenu :

- Lecture de plan : les différents plans réalisés dans le cadre d'un aménagement de jardin (plan d'ensemble, plan de plantations, plans techniques, utilisations et lecture de ceux-ci)
- Les différents partenaires dans l'établissement d'un jardin (propriétaire, architecte, entrepreneur)
- Rôles de chacun
- Liens entre le plan de jardin et sa réalisation sur le terrain
- Piquetage sur site : relevé des différents éléments d'un jardin par calcul des mesures de ceux-ci à partir d'une situation existante
- Mise en place sur le terrain des différents éléments d'un jardin par calcul des mesures à partir d'un plan de jardin

► CRÉER ET ENTREtenir UNE PIÈCE D'EAU

Durée : 2 jours

Contenu :

- Différents types de bassin (projet d'installation, choix de l'emplacement, forme et dimension, profondeur)
- Réalisation d'un bassin, méthode d'étanchéité (les filtres et autres équipements)
- Les plantes, l'entretien, le curage

► ETANGS ET TECHNIQUES DE LAGUNAGE

NOUVEAU!

Contenu :

- Les réglementations urbanistiques
- Les différentes réalisations possibles
- Les matériaux à utiliser
- La faune et flore à utiliser
- L'entretien et le matériel à utiliser pour une bonne gestion du plan d'eau.
- Définition des (eau usées, normes) analyse des principes généraux de l'épuration, lagunage et autres techniques
- Installations, filtre planté en particulier
- Etapes de la construction ; exemples concrets d'installations

► 23/01/2026 VILLERS LE BOUILLET

► CRÉATION ET ENTRETIEN D'ÉTANGS DE BAIGNADE

Durée : 1 jour

Contenu :

- Les réglementations urbanistiques
- Les différentes réalisations possibles
- Les matériaux à utiliser
- La faune et la flore à utiliser
- L'entretien et le matériel à utiliser pour une bonne gestion du plan d'eau

► MAÇONNERIE PAYSAGÈRE

Durée : 2 à 3 jours

Contenu :

- Initiation à la maçonnerie : bases de maçonnerie paysagère (prise de niveau, terrassement), matériaux de base, liants, techniques utilisées.
- Entretien du matériel de maçonnerie
- Réalisation de petits ouvrages : muret, bordure

- 21 et 28/01/2026 GEMBLOUX
- Du 16 au 18/02/2026 LEUZE
- 20 et 27/03/2026 VILLERS LE BOUILLET

► PAVAGE DALLAGE

Durée : 2 jours

Contenu :

- Pose de bordures
- Base de maçonnerie, prise de niveau, terrassement, matériaux de base, liants
- Techniques utilisées
- Entretien du matériel
- Réalisation de petits ouvrages : bordure, pavage, dallage...

- 19 et 20/02/2026 LEUZE
- 13 et 27/02/2026 VILLERS LE BOUILLET

► LA SOUDURE AU JARDIN

Durée : 1 jour

Contenu :

Principes de base d'utilisation des aciers au jardin.

Pratique : mise en place des bordures avec soudure à l'arc

- 07/01/2026 GEMBLOUX
- 18/03/2026 GEMBLOUX

► MONTAGE DE MURS EN PIERRES SÈCHES

Durée : 2 jours

Théorie :

- Prise de niveau
- Terrassement
- Matériaux de base
- Techniques utilisées
- Entretien du matériel

Montage de murs en pierres sèches : pratique

- Les différentes techniques traditionnelles de mise en œuvre de pierres pour la réalisation de murets en pierres sèches
- Les fondations
- Le choix des pierres
- Le travail de la pierre
- L'appareillage

- 10 et 17/12/2025 GEMBLOUX
- 30/01 et 06/02/2026 VILLERS LE BOUILLET

Agriculture



► TONTE DU BÉTAIL : OVINS ET BOVINS

Durée : 1 jour

Cours pratiques

La nécessité de la tonte des animaux sera expliquée en fonction des pathologies pouvant toucher des animaux non tondus.

Gestes pratiques de la tonte sur les animaux (ovins et bovins).

Aspects de contention des animaux pour une tonte confortable et sécurisée.

► NUTRITION BOVINE

Durée : 2 jours

Contenu :

- Principe de l'alimentation bovine
- Alimentation des bovins à l'engraissement
- Alimentation des vaches allaitantes
- Alimentation des vaches laitières :
 - Les différentes phases : fin de gestation, début de lactation et pleine lactation
- Qualité des rations : maladies nutritionnelles et influence de la ration sur la composition du lait.
- Visite d'un élevage laitier : aspects pratiques de l'alimentation et du management

► SOIN DES PATTES

Durée : 1 jour

Contenu :

- Anatomie du pied du bovin
- Evaluation des onglons
- Conséquences d'onglons à problèmes
- Les soins à apporter

► LA TRAITE

Durée : 1 jour

Contenu :

- Anatomie de la glande mammaire
- Regarder le lait
- Santé du trayon
- Evaluation du trayon
- Détection des mammites
- Exercices pratiques

► UTILISATION D'UNE SALLE DE TRAITE ET MAINTIEN DE LA QUALITÉ DU LAIT

Durée : 1 jour

Contenu :

- Fonctionnement d'une salle de traite, entretien, les gestes pour une traite optimale
- Partie pratique en salle de traite

► UTILISATION D'UN ROBOT DE TRAITE

Durée : 1 jour

Contenu :

- Initiation et utilisation courante d'un robot de traite
- Entretien de base
- Théorie + grande partie pratique

► INSÉMINATION ARTIFICIELLE

Durée : 1/2 jour

Contenu :

- Rappels théorique (anatomie, cycle reproducteur, réglementation et obligation)
- Travaux pratiques (technique de décongélation, d'insémination ...)

► RÉGLAGE DES SEMOIRS

Durée : 1 jour

Contenu :

- Préparation du sol
- Techniques de semis (interligne, profondeur, densité...)
- Réglage des différents semoirs : céréales, betteraves, maïs
- Entretien

► UTILISATION D'UNE MÉLANGEUSE

Durée : 1 jour

Théorie : principes de base, utilisation et entretien

Pratique : exercices pratiques

► MANIPULATION DES BOVINS AVEC SIMPLICITÉ ET EN SÉCURITÉ

Durée : 1 jour

Contenu :

- Conduite d'un animal en toute sécurité : exploitation, embarquement et pré
- Analyse des pratiques et des moyens de contention sur l'exploitation
- Améliorer la contention des bovins en sécurité : aménagements de l'exploitation

► USAGE DES BIOCIDES (DÉSINFECTANTS, RODENTICIDES) EN AGRICULTURE

Durée : 1 jour

Contenu :

La notion de biocide est encore mal maîtrisée dans le secteur. Il est souvent difficile de distinguer si le produit est un biocide, un produit phytopharmaceutique, un médicament vétérinaire ou un produit de nettoyage.

Cette formation vous permettra de mieux connaître les biocides, de les distinguer parmi les produits phyto ou médicaments vétérinaires.

Elle vous donnera les liens vers les listes mentionnant les produits autorisés sur le marché belge et des conseils pour leur utilisation en sécurité.

La formation abordera également les nouvelles prescriptions concernant l'enregistrement et le stockage de ces produits.

► PRÉPARATION DU BÉTAIL AU CONCOURS

Durée : 1 jour

Contenu :

- La tondeuse : parties de la machine, l'utiliser et l'entretenir(théorie), montage et démontage(pratique)
- La tonte du bétail Blanc Bleu Belge (objectif, difficultés, sécurité) :
Cette formation permet d'apprendre les rudiments de la tonte d'un animal viandoux en vue de participer à un concours d'élevage.
- La tonte du bétail laitier (objectif, difficultés, sécurité) :
Cette formation permet d'apprendre depuis la manipulation de l'animal jusqu'à sa présentation dans le ring (en passant par la réalisation de la litière et de la ligne de dos) tous les gestes qui permettront une présentation correcte de l'animal.

► INITIATION A L'AGROFORESTERIE

Durée : 1 jour

Cette formation permet de comprendre les bases de l'agroforesterie (association volontaire de plantations ligneuses à des productions agricoles). Les participants pourront découvrir différents éléments agroforestiers mis en place au CTA, autant dans les cultures que dans les prairies.

Les décisions pratiques par rapport aux éléments agroforestiers à envisager pour un projet seront également abordées (ex : quelles essences choisir pour une bonne valorisation en bois d'œuvre ? quel type de haie mettre pour limiter l'érosion d'une parcelle ? comment bien orienter une haie en culture).

Vers le catalogue en ligne



En résumé

CONDITIONS D'INSCRIPTION & DÉSISTEMENT

Qui peut inscrire ?

- ➔ Uniquement l'employeur / indépendant
- ➔ Infos nécessaires :
 - Nom & prénom
 - Registre national
 - Commission paritaire
 - Statut (ouvrier, apprenti, indépendant...)
- ➔ Délai d'inscription
 - 15 jours avant le début de la formation
- ➔ Désistement
 - Annulation au + tard 10 jours avant la formation
 - En cas d'absence injustifiée ou désistement tardif : Pénalité de 150 € (sauf cas exceptionnel)

INSCRIPTIONS – 2 MÉTHODES :

- ➔ 1. En ligne (RECOMMANDÉ)
www.secteursverts.be

Onglet « Inscriptions aux formations »

- ✓ Rapide
- ✓ Moins d'erreurs
- ✓ Coordonnées enregistrées pour le futur
- ✓ Dates mises à jour régulièrement

- ➔ 2. Par email
inscription@secteursverts.be

- Indiquez :
- Intitulé + date de la formation
 - Infos de chaque participant



Notes

Notes



A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Notes



A series of horizontal dotted lines for taking notes.



En résumé

CONDITIONS D'INSCRIPTION & DÉSISTEMENT

Qui peut inscrire ?

- ➔ Uniquement l'employeur / indépendant
- ➔ Infos nécessaires :
 - Nom & prénom
 - Registre national
 - Commission paritaire
 - Statut (ouvrier, apprenti, indépendant...)
- ➔ Délai d'inscription
 - 15 jours avant le début de la formation
- ➔ Désistement
 - Annulation au + tard 10 jours avant la formation
 - En cas d'absence injustifiée ou désistement tardif : Pénalité de 150 € (sauf cas exceptionnel)

INSCRIPTIONS – 2 MÉTHODES :

- ➔ 1. En ligne (RECOMMANDÉ)
www.secteursverts.be

Onglet « Inscriptions aux formations »

- ✓ Rapide
- ✓ Moins d'erreurs
- ✓ Coordonnées enregistrées pour le futur
- ✓ Dates mises à jour régulièrement

- ➔ 2. Par email
inscription@secteursverts.be

Indiquez :

- Intitulé + date de la formation
- Infos de chaque participant



Mission Wallonne des Secteurs Verts
Rue du Rabiseau 6
6220 Fleurus

Tél. : 065 61 13 70
info@secteursverts.be



**Mission Wallonne
des Secteurs Verts**

www.secteursverts.be